

Trans'Formation

Comment choisir sa formation ?

Un programme présenté en deux grands domaines pour faciliter vos choix :

Un premier domaine **avec des formations qualifiantes, diplômantes orientées vers l'enseignement, l'animation, l'entraînement, l'accompagnement et l'intervention en activités physiques et sportives adaptées**. Cette année débute la formation au **diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention « activités physiques et sportives adaptées »** ; **diplôme de niveau III**, délivré par le ministère de la santé et des sports. Il devient le **seul diplôme délivré par ce ministère permettant d'intervenir en complète responsabilité** dans les structures spécialisées accueillant des personnes déficientes intellectuelles, en souffrance psychique ou éprouvant des difficultés d'insertion. Nous proposons également d'autres diplômes permettant de faire évoluer ses compétences en prolongement de sa pratique éducative ou thérapeutique. Il s'agit de cursus courts orientés vers une animation plus ponctuelle mais avec l'objectif que les choix partent des besoins du sujet.

Un second domaine **sur des thématiques plus transversales en lien avec les évolutions des contextes professionnels et la nécessaire réactualisation de ses compétences dans des métiers si exigeants que sont ceux de l'accompagnement éducatif, thérapeutique et social**.

Ces formations sont orientées soit vers :

- **des supports d'animation et de médiation** (atelier théâtre, danse, arts du cirque, photographie, randonnée et découverte de l'environnement, activités hivernales de montagne, escalade, VTT, tir à l'arc, canoë-kayak, voile, yoga ...),
- **l'accompagnement d'enfants, d'adolescents ou d'adultes ayant des caractéristiques spécifiques** (autisme, déficience intellectuelle profonde, polyhandicap, vieillissement, souffrance psychique pouvant engendrer des modes d'interaction troublés et troublants ...),
- **des contextes professionnels spécifiques** (psychiatrie, instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques - ITEP, maisons d'enfants à caractère social - MECS, maisons d'accueil spécialisées – MAS, foyers d'accueil médicalisés – FAM ...),
- **des problématiques liées à la vie professionnelle** (projet individuel, évaluation, travail en équipe, sexualité, quotidien en institution, écrits professionnels, souffrance et écoute, analyse de la pratique ...).

Vous pouvez consulter les informations concernant chacune de ces formations, en vous référant au sommaire (page suivante).

Notre ambition est que chacun puisse, par ses engagements, faire évoluer sa pratique, en élaborant de nouvelles compétences, en se référant à des conceptions centrées sur l'existence singulière d'être dépendants, vulnérables qui nous confrontent à nos limites ; limites à transcender pour que le collectif institutionnel soit en mesure d'apporter des réponses aux besoins de ceux dont ils ont la responsabilité. De belles perspectives pour lesquelles Trans'Formation se propose de vous accompagner.

Patrick BIDOT, Directeur de

Trans'Formation

Trans'Formation, votre partenaire	Couverture
Calendrier des formations	4
Champs d'action et publics concernés	6
Les formations qualifiantes et diplômantes	8
Contexte réglementaire – encadrement des APSA	9
Prérogatives professionnelles liées aux diplômes	10
Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) "Activités physiques et sportives adaptées" - niveau III (bac+2)	
Cursus de formation	11
Accès à la formation	12
Positionnement à l'entrée en formation	13
Module 1 – méthodologie du projet et intervention pédagogique	14
Module 2 – analyse des caractéristiques des publics et des contextes	15
Module 3 – présentation du projet en APSA et de sa coordination	16
Alternance en structure spécialisée	17
Module 4 – jeux et sports collectifs (différentes options)	18
Module 5 – activités aquatiques (différentes options)	20
Module 6 – activités athlétiques	21
Module 7 – activités duelles d'opposition (combat ou jeux de raquettes)	22
Module 8 – activités d'expression, arts du cirque ou danse	23
Module 9 – activités physiques de pleine nature (différentes options)	24
Module 10 – méthodologie mémoire – certification 1	26
Module 11 – régulation	27
Module 12 – synthèse 1 – certification 2	28
Module 13 – synthèse 2 – certification 3	28
Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) "Activités physiques et sportives adaptées"	
Cursus et unités de formation	29
Examen final	35
La validation des acquis de l'expérience (VAE) BEES et DEJEPS	36
Les diplômes de la FFSA	37
Diplôme fédéral d'animateur	37
Diplôme d'initiateur en activités motrices	40
Les formations thématiques	41
Animation activités physiques et sportives adaptées	42
Navigation côtière – VTT - Yoga	42
Activités hivernales de montagne – Randonnée - Tir à l'arc	43
Animation activités artistiques	44
Les activités artistiques en institution spécialisée	44
Arts du cirque	44
La photographie – un outil de médiation du lien social	45
Danse	45
Atelier théâtre	46
Cirque adapté	46

Autisme	47
Jeu et autisme	47
Activités aquatiques et autisme	47
Activités d'expression et autisme	48
De l'expérience intuitive à la conception de projets	48
Polyhandicap et déficience intellectuelle sévère	49
Sensibilisation multi-sensorielle et concept Snoezelen	49
Personnes à mobilité réduite et animation en APSA	50
Balnéothérapie et activités aquatiques	50
Personnes handicapées vieillissantes	51
Accompagner des personnes déficientes mentales vieillissantes	51
Activités corporelles et personnes déficientes mentales vieillissantes	52
L'accompagnement de la fin de vie des résidents en institution spécialisée	52
Enfance et adolescence	53
Le professionnel, l'autorité et l'enfant	53
Du risque en éducation : adolescence, conduites à risques et risques du projet	54
Jeux et sports collectifs – ITEP / MECS	55
Pratiques urbaines : Roller, BMX, Graph'	55
Santé mentale et projet de soin	56
Danse et projet de soin	56
Activités aquatiques et projet de soin	56
Photographie, vidéo et projet de soin	56
Conduite de projets	57
Le projet individuel : de la commande réglementaire à l'engagement d'une responsabilité éthique	57
Les écrits professionnels : préparer une réunion de synthèse et redéfinir le projet individuel	58
Analyser sa pratique professionnelle dans le contexte du travail en équipe	59
Evaluer le projet en activités physiques et sportives adaptées	59
Vie institutionnelle	60
Sexualité, des enfants, adolescents et adultes en institution spécialisée	60
Le quotidien en institution : comment écouter, inventer, créer pour dépasser la routine	61
Responsabilité éthique dans le soin et l'éducation : de quoi parle-t-on ?	62
Loi du 2 janvier 2002 : quelles sont les problématiques aujourd'hui ?	62
Travailleurs en E.S.A.T. – formation professionnelle	63
La pratique des activités physiques et sportives adaptées comme facteur de prévention et de santé	63
Formations en partenariat – Escalade	64
Découverte	64
Initiateur S.A.E.	64
Initiateur escalade	64

N°	Intitulé du stage	Lieu	Dates	Coût péda	Coût héber	Page
DEJEPS "Activités physiques et sportives adaptées"						
09015DE		LIMOGES (87)	7 au 9 sept. 2009	450 €	117 à 165€	13
09020DE		LIMOGES (87)	9 au 11 sept. 2009	450 €	117 à 165€	13
10005DE	Positionnement à l'entrée en formation	LIMOGES (87)	3 au 5 mai 2010	450 €	117 à 165€	13
10010DE		LIMOGES (87)	5 au 7 mai 2010	450 €	117 à 165€	13
10015DE		LIMOGES (87)	6 au 8 sept. 2010	450 €	117 à 165€	13
10020DE		LIMOGES (87)	8 au 10 sept. 2010	450 €	117 à 165€	13
09025DE		LIMOGES (87)	16 au 20 nov. 2009	600 €	270€	14
10025DE	M1 : Méthodologie du projet en APSA	LIMOGES (87)	1 au 5 février 2010	600 €	270€	14
10030DE		LIMOGES (87)	15 au 19 nov. 2010	620 €	270€	14
10035DE	M2 : Analyse des caractéristiques des publics ...	BOULOURIS (83)	11 au 22 janvier 2010	1200 €	465 €	15
10040DE		LIMOGES (87)	8 au 19 mars 2010	1200 €	600 €	15
10045DE	M3 : Présentation du projet en APSA...	LIMOGES (87)	15 au 19 févr. 2010	600 €	270 €	16
10050DE		LIMOGES (87)	19 au 23 avril 2010	600 €	270 €	16
10055DE	M4 : Jeux et sports collectifs	LIMOGES (87)	1 au 5 mars 2010	650 €	270 €	18
10065DE	M4 : Jeux et sports collectifs EN ITEP ET EN MECS	BOULOURIS (83)	17 au 21 mai 2010	650 €	220 €	18
10075DE	M4 : Jeu et motricité	CERNAY (68)	13 au 17 sept. 2010	850 €	260 €	19
10060DE	M4 : Jeu et autisme ENFANTS ET ADOLESCENTS	SCLOS-DE-CONTES (06)	12 au 16 avril 2010	850 €	310€	19
10070DE	M4 : Jeu et autisme ADULTES	BOUSSOULET (43)	13 au 17 sept. 2010	850 €	250 €	19
10080DE	M5 : Activités aquatiques	EVRON (53)	22 au 26 mars 2010	650 €	230 €	20
10095DE	M5 : Activités aquatiques	EVRON (53)	13 au 17 déc. 2010	650 €	230 €	20
10185DE	M5 : Balnéothérapie et activités aquatiques	EVRON (53)	31 mai au 4 juin 2010	850 €	230 €	20
10085DE	M5 : Activités aquatiques et projet de soin	EVRON (53)	20 au 24 sept. 2010	850 €	230 €	21
10090DE	M5 : Activités aquatiques et autisme	EVRON (53)	27 sept. au 1 oct. 2010	850 €	230 €	21
10100DE	M6 : Activités athlétiques	BOULOURIS (83)	3 au 7 mai 2010	650 €	220 €	21
10110DE	M7 : Jeux de raquettes	POITIERS (86)	22 au 26 nov. 2010	650 €	210 €	22
10105DE	M7 : Jeux d'opposition - combat	LIMOGES (87)	22 au 26 nov. 2010	650 €	270 €	22
10120DE	M8 : Activités physiques d'expression	STRASBOURG (67)	21 au 25 juin 2010	850 €	260 €	23
10125DE	M8 : Arts du cirque	STRASBOURG (67)	11 au 15 oct. 2010	850 €	260 €	23
10115DE	M8 : Danse et projet de soin	STRASBOURG (67)	14 au 18 juin 2010	850 €	260 €	23
10130DE	M9 : Navigation côtière	BAIE DE QUIBERON (56)	7 au 12 juin 2010	950 €	260 €	24
10135DE	M9 : Escalade	THORIGNÉ-EN-C (53)	7 au 11 juin 2010	950 €	295€	24
10140DE	M9 : VTT	RIALLÉ (44)	7 au 11 juin 2010	950 €	370€	25
10145DE	M9 : Randonnée et environnement montagnard	ISESTE (64)	7 au 11 juin 2010	950 €	285€	25
10150DE	M9 : Canoë-kayak	PONT D'OUILLY (14)	7 au 11 juin 2010	950 €	255€	25
10160DE	M10 : Méthodologie du mémoire et Certification 1	LIMOGES (87)	28 juin au 2 juil. 2010	600 €	270 €	26
10165DE		LIMOGES (87)	30 août au 3 sept. 2010	600 €	270 €	26
10170DE	M11 : Régulation	LIMOGES (87)	18 au 22 oct. 2010	600 €	270 €	27
11175DE	M12 : Synthèse 1 et certification 2	LIMOGES (87)	4 au 8 avril 2011	600 €	270 €	28
11180DE	M13 : Synthèse 2 et certification 3	LIMOGES (87)	4 au 6 juillet 2011	300 €	160 €	28
BEES 1^{er} degré "Activités physiques et sportives adaptées"						Pages 29 à 35
Validation des Acquis de l'expérience						
10180VAE	Accompagnement V.A.E. BEES	PARIS (75)	30 mars au 2 avril 2010	1000 €	280 €	36
10185VAE	Accompagnement V.A.E. DEJEPS	PARIS (75)	18 au 21 mai 2010	1000 €	280 €	36
Diplôme fédéral d'animateur						
10200DFA	Module 1 : Projets/Démarches	STRASBOURG (67)	8 au 12 mars 2010	850 €	240 €	37
10185DE	Module 2 : Balnéothérapie et act. aquatiques	EVRON (53)	31 mai au 4 juin 2010	850 €	230 €	38
10075DE	Module 3 : Jeu et motricité	CERNAY (68)	13 au 17 sept. 2010	850 €	260 €	38
10060DE	Module 3 : Jeu et autisme ENFANTS ET ADOLESCENTS	SCLOS-DE-CONTES	12 au 16 avril 2010	850 €	310€	38
10070DE	Module 3 : Jeu et autisme ADULTES	BOUSSOULET (43)	13 au 17 sept. 2010	850 €	250 €	38
10010BE	Module 4 : Activités hivernales de montagne	ORCIÈRES (05)	1 au 5 février 2010	950 €	300 €	39
10145DE	Module 4 : Randonnées en montagne	ISESTE (64)	7 au 11 juin 2010	950 €	285 €	39
10205DFA	Examen	PARIS (75)	25 nov. 2010	250 €	230 €	39
Diplôme d'Initiateur						
10215DIAM	Initiateur sport adapté en activités motrices	CHALON-SUR-SAÔNE (71)	29 mars au 2 avril 2010	900 €	450 €	40
10220DIAM		CHALON-SUR-SAÔNE (71)	4 au 8 oct. 2010	900 €	450 €	40

N°	Intitulé du stage	Lieu	Dates	Coût péda	Coût héber	Page
Animation Activités physiques et sportives						
10130DE	Navigation côtière	BAIE DE QUIBERON (56)	7 au 12 juin 2010	950 €	260 €	42
10140DE	VTT	RIALLÉ (44)	7 au 11 juin 2010	950 €	370 €	42
10530APS	Yoga	AUREL (26)	7 au 11 juin 2010	900 €	300 €	42
10010BE	Activités hivernales de montagne	ORCIÈRES (05)	1 au 5 février 2010	950 €	300 €	43
10145DE	Randonnée - environnement montagnard	ISESTE (64)	7 au 11 juin 2010	950 €	230 €	43
10505APS	Tir à l'arc	SABLÉ-SUR-SARTHE (72)	17 au 21 mai 2010	900 €	420 €	43
Animation Activités artistiques						
10500AAA	Les activités artistiques en institution spécialisée	STRASBOURG (67)	26 au 30 avril 2010	1000 €	450 €	44
10125DE	Arts du cirque	STRASBOURG (67)	11 au 15 oct. 2010	950 €	260 €	44
10510AAA	La photographie : un outil de médiation support du ...	ANNECY (74)	31 mai au 4 juin 2010	1000 €	460 €	45
10115DE	Danse	STRASBOURG (67)	14 au 18 juin 2010	850 €	260 €	45
10515AAA	Atelier théâtre	CLERMONT-FERRAND (63)	20 au 24 sept. 2010	1000 €	460 €	46
10605FP	Cirque Adapté (Partenariat avec l'AFCA)	AIRE-SUR-ADOUR (40)	15 au 9 mars 2010	950 €	420 €	46
Autisme						
10060DE	Jeu et Autisme (enfants et adolescents)	SCLOS-DE-CONTES (06)	12 au 16 avril 2010	850 €	310 €	47
10070DE	Jeu et Autisme (adultes)	BOUSSOULET (43)	13 au 17 sept. 2010	850 €	250 €	47
10090DE	Activités aquatiques et autisme	EVRON (53)	27 sept au 1 oct. 2010	850 €	230 €	47
10405AUT	Activités d'expression et autisme	STRASBOURG (67)	11 au 15 octobre 2010	950 €	460 €	48
10400AUT	De l'expérience intuitive à la conception de projets	PARIS (75)	25 au 28 mai 2010	800 €	400 €	48
Polyhandicap et déficience intellectuelle sévère						
10420POLY	Sensibilisation multi-sensorielle et concept Snoezelen	MARMOUTIER (67)	4 au 8 octobre 2010	1050 €	460 €	49
10425POLY	Personnes à mobilité réduite et animation en A.P.S.	BEUCAIRE (30)	29 mars au 2 avril 2010	950 €	460 €	50
10185DE	Balnéothérapie et activités aquatiques	EVRON (53)	31 mai au 4 juin 2010	850 €	230 €	50
Personnes handicapées vieillissantes						
10405PV	Accompagner des personnes déficientes mentales	BEAUNE (71)	17 au 21 mai 2010	950 €	460 €	51
10400PV	Activités corporelles et personnes déficientes mentales	STRASBOURG (67)	14 au 18 juin 2010	950 €	260 €	52
10415PV	L'accompagnement de la fin de vie des résidents	SÈTE (34)	20 au 24 sept. 2010	950 €	460 €	52
Enfance et adolescence						
10430EA	Le professionnel, l'autorité et l'enfant	AVIGNON (84)	31 mai au 4 juin 2010	950 €	460 €	53
10435EA	Du risque en éducation (adolescence - projets)	STRASBOURG (67)	20 au 24 sept. 2010	950 €	460 €	54
10065DE	Jeux et sports collectifs en ITEP et en MECS	BOULOURIS (83)	17 au 21 mai 2010	650 €	220 €	55
10445EA	Pratiques urbaines - Roller, BMX, Graph'	STRASBOURG (67)	21 au 25 juin 2010	900 €	220 €	55
Santé mentale et projet de soin						
10105DE	Danse et projet de soin	STRASBOURG (67)	14 au 18 juin 2010	850 €	260 €	56
10085DE	Activités aquatiques et projet de soin	EVRON (53)	20 au 24 sept. 2010	850 €	230 €	56
10400SM	Photographie, vidéo et projet de soin	NANTES (44)	11 au 15 oct. 2010	950 €	460 €	56
Conduite de projet						
10300CPRO	Le projet individuel : de la commande réglementaire ...	AIX-EN-PROVENCE (13)	27 sept au 1 oct. 2010	950 €	460 €	57
10310CPRO	Les écrits professionnels : préparer une réunion ...	BORDEAUX (33)	26 au 30 avril 2010	950 €	460 €	58
10315CPRO	Analyser sa pratique professionnelle dans le contexte ...	SAINT-MALO (35)	17 au 21 mai 2010	950 €	460 €	59
10305CPRO	Évaluer le projet en A.P.S.	STRASBOURG (67)	18 au 22 octobre 2010	950 €	260 €	59
Vie institutionnelle						
10330VI	Sexualité des enfants, adolescents et adultes en...	RENNES (35)	3 au 7 mai 2010	950 €	470 €	60
10335VI	Le quotidien en institution : ... dépasser la routine ...	HYÈRES (83)	4 au 8 octobre 2010	950 €	470 €	61
10340VI	Responsabilité éthique dans le soin et l'éducation	SAINT-RAPHAËL (83)	3 au 5 nov. 2010	570 €	300 €	62
10320VI	La loi du 2 janvier 2002 : quelles problématiques ?	PARIS (75)	26 au 28 oct. 2010	570 €	300 €	62
Travailleurs en E.S.A.T.						
	La pratique des A.P.S. comme facteur de.. et de santé	FORMATION EN INTRA				63
Formations Escalade						
10635FP	Escalade-découverte	THORIGNÉ-EN-C (53)	7 au 11 juin 2010	950 €	295 €	64
10625FP	Initiateur SAE	LAVAL (53)	17 au 21 mai 2010	950 €	250 €	64
10630FP	Initiateur Escalade	THORIGNÉ-EN-C (53)	13 au 17 sept. 2010	950 €	295 €	64

NOS CHAMPS D'ACTION

- 1- L'accompagnement éducatif, thérapeutique d'enfants, d'adolescents et d'adultes déficients intellectuels, en souffrance psychique, en désaffiliation sociale ou concernés par des mesures de protection de l'enfance.
- 2- L'enseignement, l'animation, l'entraînement, l'encadrement d'activités physiques et sportives adaptées auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes relevant des mêmes champs.

PUBLICS CONCERNÉS

- **professionnels du champ éducatif, thérapeutique ou social** désirant faire évoluer leurs compétences pour innover dans leur pratique professionnelle ;
- **professionnels du secteur spécialisé** souhaitant acquérir une qualification professionnelle reconnue pour conduire des projets en activités physiques et sportives adaptées en complète responsabilité ;
- **personnes en formation initiale ou en reconversion** souhaitant se professionnaliser dans le secteur spécialisé en acquérant une qualification reconnue pour enseigner les activités physiques et sportives adaptées ;
- **parents ou bénévoles** souhaitant développer des compétences dans l'accompagnement d'enfants, d'adolescents ou d'adultes déficients intellectuels, en souffrance psychique.

LES INTERVENANTS

Les formateurs sont choisis pour leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de formation pour lequel ils sont sollicités. Ils sont soit :

- **consultants en ingénierie et en formation** avec une expertise reconnue dans l'accompagnement de professionnels de la conception, à la conduite et l'évaluation de projets (éducatifs, thérapeutiques, en activités physiques et sportives) ;
- **professionnels du secteur spécialisé** ayant élaboré des réflexions et des pratiques innovantes dans le cadre de leurs actions ;
- **universitaires, enseignants, chercheurs** ayant une expertise reconnue ;
- **professionnels qualifiés dans le champ des activités physiques et sportives** auprès de personnes déficientes intellectuelles, en souffrance psychique ;
- **personnels techniques et pédagogiques du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports** conduisant des projets de développement dans le secteur spécialisé.

LES FORMATIONS SUR SITES

Chacune des formations présentées dans ce programme peut être mise en œuvre en « Intra » avec, dans la mesure des disponibilités, l'intervention des mêmes formateurs. Les conditions de leur organisation peuvent être modulées en fonction de vos contraintes.

D'autre part, nous répondons à vos besoins spécifiques, soit par des activités d'audit et de conseil, soit par la conception de formations personnalisées.

Vos demandes font l'objet d'une étude approfondie afin que la proposition que nous vous ferons permette de faire évoluer les pratiques professionnelles au sein de la structure.

Les méthodologies d'intervention que nous privilégions alternent :

- des séquences de travail théorique pour interroger ses conceptions professionnelles et les actualiser ;
- des mises en situation pratique pour identifier ses compétences et ses difficultés ;
- la conception et l'utilisation d'outils d'analyse de la pratique professionnelle.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET POUR L'ÉTUDE DE VOS DEMANDES, MERCI DE CONTACTER :

Trans'Formation

F.F.S.A. - 9, rue Jean Daudin 75015 PARIS
Tél. 01 42 73 90 07 - Fax : 01 42 73 90 10
Contact mail : isabelle.gouin@ffsa.asso.fr

FINANCER SA FORMATION

Que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, différents dispositifs permettent de bénéficier de financements en fonction de votre situation. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des possibilités qui s'offrent à vous et nous vous invitons à consulter le site www.ffsa.asso.fr où sont détaillés ces différents dispositifs :

Le plan de formation organise l'accès des salariés à des actions de formation, de bilan de compétences ou de validation des acquis de l'expérience.

Le droit individuel à la formation (DIF)

permet aux salariés de bénéficier d'actions de formation rémunérées ou indemnisées, réalisées en principe en dehors du temps de travail. Chaque salarié bénéficie chaque année de 20h qui se cumulent dans la limite de 120 h.

Le congé individuel de formation (CIF) ou le congé de formation professionnelle (CFP),

fréquemment utilisés pour le financement du BEES, est une autorisation d'absence, rémunérée sous certaines conditions et financé par des organismes tels que le Fongecif, Unifaf, etc..

Le congé pour validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de bénéficier d'un accompagnement d'une durée de 24 heures consécutives ou non.

Le contrat de professionnalisation destiné aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans, permet d'accomplir une formation en alternance. Le contrat d'une durée de 6 à 12 mois peut être porté à 24 mois.

La période de professionnalisation a pour objet de favoriser par des actions de formation, le maintien dans l'emploi de salariés en CDI en situation de fragilité face à l'emploi.

Si vous êtes licencié dans une association sportive, la bourse de formation du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) dont les dossiers seront instruits par les Directions Régionales et Départementales Jeunesse et Sports.

Si vous êtes demandeur d'emploi, l'allocation de retour à l'emploi a pour but de favoriser la reprise d'activité pour des personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail ou qui souhaitent engager une reconversion professionnelle.

LES FORMATIONS QUALIFIANTES **ET** DIPLÔMANTES

Enseigner les activités physiques et sportives dans le secteur spécialisé

Les diplômes d'Etat à vocation professionnelle

(inscrits au RNCP, reconnus par les conventions collectives)

Nouveau !

- **Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport,** mention « activités physiques et sportives adaptées »
DEJEPS APSA – diplôme d'Etat de niveau III (BAC +2)
- **Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1^{er} degré,** option « activités physiques et sportives adaptées »
BEES – APSA – diplôme d'Etat de niveau IV (Bac)
 - ▷ dernière année pour valider son diplôme
 - ▷ plus d'entrée en formation possible

Animer ponctuellement des activités physiques et sportives

Les diplômes de la Fédération Française du Sport Adapté

- **Diplôme d'Animateur en Sport Adapté**
- **Diplôme d'Initiateur en Sport Adapté**
option « activités motrices »

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'enseignement, l'animation, l'entraînement et l'encadrement des activités physiques et sportives sont réglementés par l'Etat. Le secteur spécialisé, lorsqu'il est géré par des structures privées, relève de cette réglementation. Elle est en particulier précisée à l'article L 212-1 du code du sport :

« **I.** – Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L. 212-2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification :

1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;

2° Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues au II de l'article L. 335-6 du code de l'éducation.

Peuvent également exercer contre rémunération les fonctions mentionnées au premier alinéa ci-dessus les personnes en cours de formation pour la préparation à un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification conforme aux prescriptions des 1° et 2° ci-dessus, dans les conditions prévues par le règlement de ce diplôme, titre ou certificat.

II. – Le diplôme mentionné au I peut être un diplôme étranger admis en équivalence.

III. – Les dispositions du I s'appliquent à compter de l'inscription des diplômes, titres à finalité professionnelle ou certificats de qualification sur la liste des diplômes, titres à finalité professionnelle ou certificats de spécialisation répondant aux conditions prévues aux paragraphes I et II, au fur et à mesure de cette inscription.

IV. – Les personnes qui auront acquis, dans la période précédant l'inscription mentionnée au III et conformément aux dispositions législatives en vigueur, le droit d'exercer contre rémunération une des fonctions mentionnées au I conservent ce droit.

V. – Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article. Il fixe notamment les modalités selon lesquelles est établie la liste mentionnée au III. »

● *code du sport (chapitre II : Enseignement du sport contre rémunération – Section 1 : Obligation de qualification) précise à l'article L. 212-2*

Lorsque l'activité mentionnée au premier alinéa de l'article L. 212-1 s'exerce dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, seule la détention d'un diplôme permet son exercice. Ce diplôme,

inscrit sur la liste mentionnée au III de l'article L. 212-1, est délivré par l'autorité administrative dans le cadre d'une formation coordonnée par les services du ministre chargé des sports et assurée par des établissements relevant de son contrôle pour les activités considérées.

Un décret en Conseil d'Etat fixe la liste des activités mentionnées au premier alinéa et précise, pour cette catégorie d'activités, les conditions et modalités particulières de la validation des acquis de l'expérience.

● *code du sport (chapitre II : Enseignement du sport contre rémunération – Section 1 : Obligation de qualification) précise à l'article L. 212-3*

Les dispositions des articles L. 212-1 et L. 212-2 ne sont pas applicables aux militaires, aux fonctionnaires relevant des titres II, III et IV du statut général des fonctionnaires dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier ni aux enseignants des établissements d'enseignement publics et des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'Etat dans l'exercice de leurs missions.

● *Décret n° 2004-893 du 27 août 2004 pris pour l'application de l'article L. 363-1 du code de l'éducation*

Dans la partie du décret consacrée aux « ACTIVITES PHYSIQUES OU SPORTIVES S'EXERCANT DANS UN ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE » est précisé à l'article 6 :

« Les activités s'exerçant dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières ... sont celles relatives à la pratique :

I. – a) de la plongée en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée ;
b) du canoë-kayak et des disciplines associées en rivière de classe supérieure à trois conformément aux normes de classement technique édictées par la fédération délégataire ...
c) de la voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri

II. – quelque soit la zone d'évolution :

a) du canyonisme ;
b) du parachutisme ;
c) du ski, de l'alpinisme et de leurs activités assimilées ;
d) de la spéléologie ;
e) du surf de mer ;
f) du vol libre, à l'exception de l'activité de cerf-volant acrobatique et de combat. »

Seuls les titulaires d'un diplôme d'Etat spécifique à l'encadrement de ces activités sont reconnus pour enseigner, animer, entraîner dans ces domaines. Les titulaires de diplômes polyvalents spécifiques au champ du handicap comme le brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option « activités physiques et sportives adaptées » ou de la licence « activité physique adaptée et santé » ne peuvent enseigner ces activités en autonomie. Ils doivent faire appel à un spécialiste qualifié.

PRÉROGATIVES PROFESSIONNELLES, LIÉES À CHACUNE DES QUALIFICATIONS :

Diplômes	Diplôme professionnel RNCP	Conventions collectives	Prérogatives
DEJEPS APSA (niv. III – Bac+2)	Oui	Oui	Concevoir, coordonner, conduire et évaluer des projets en APSA auprès de personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychique – enseignement des activités physiques et sportives adaptées pour ces publics à l'exception de celles relevant d'un environnement spécifique (voir p. 9) – enseignement de la natation sous la surveillance d'une personne qualifiée dans le sauvetage aquatique.
BEES APSA (niv.IV – Bac)	Oui	Oui	Enseignement des activités physiques et sportives adaptées auprès des personnes déficientes intellectuelles, atteintes de troubles psychiques, sauf la natation sous la surveillance d'un MNS – les activités à environnement spécifique ne peuvent être mises en œuvre (voir page 9).
Diplôme animateur FFSA	Non	Non	Animation ponctuelle d'APSA dans le prolongement de sa pratique éducative ou thérapeutique, sous la responsabilité d'une personne qualifiée.
Initiateur FFSA	Non	Non	Initiation à des pratiques sportives au sein d'une association affiliée à la FFSA ; sous la responsabilité d'un professionnel qualifié si l'initiateur intervient dans un cadre professionnel.

Les conventions collectives de référence sont les conventions collectives nationales du travail du 31 octobre 1951, du 15 mars 1966 et de la Fonction publique hospitalière (filiale animation). Pour chaque diplôme professionnel, les emplois visés sont :

Pour le DEJEPS APSA :

- ▶ CCNT 15 mars 1966 (médico-social) : éducateur sportif de niveau III (annexe 3), animateur 1^{ère} catégorie (annexe 10)
- ▶ CCNT 31 octobre 1951 (sanitaire et social) : auxiliaire éducatif et sportif ou éducateur sportif
- ▶ Fonction publique hospitalière (animateur sportif – catégorie B)

Pour le BEES APSA :

- ▶ CCNT 15 mars 1966 (médico-social) : éducateur sportif de niveau IV (annexe 3), animateur 2^{ème} catégorie (annexe 10)
- ▶ CCNT 31 octobre 1951 (sanitaire et social) : auxiliaire éducatif et sportif
- ▶ Fonction publique hospitalière (animateur sportif – catégorie B)

Chaque qualification fait l'objet d'une présentation détaillée.

DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Mention "activités physiques et sportives adaptées"

Concevoir des projets en activités physiques et sportives adaptées

Coordonner la mise en œuvre des projets

Conduire des démarches d'intervention en activités physiques et sportives adaptées

Développer des conceptions et des outils d'analyse pour initier des actions de sensibilisation en formation

Cursus de formation

Positionnement à l'entrée en formation (40 heures)

M1 • Méthodologie du projet et intervention pédagogique (40 heures)

M2 • Analyse des caractéristiques des publics et des contextes (80 heures)

M3 • Présentation du projet en APSA (40 heures)

M4

Au choix :

Jeux et sports collectifs

Jeu et autisme

Jeu et motricité

(40 heures)

M5

Au choix :

Activités aquatiques

Activités aquatiques et projet de soin

Activités aquatiques et autisme

(40 heures)

M6

Activités athlétiques

(40 heures)

M7

Activités duelles d'opposition

Au choix :

Jeux d'opposition / combat

Jeux de raquettes

(40 heures)

M8

Au choix :

Arts du cirque

Danse et projet de soin

Activités physiques d'expression

(40 heures)

M9

Activités physiques de pleine nature

Au choix :

Escalade

Randonnée

VTT

Canoë-kayak

Navigation côtière

Activités hivernales de montagne

(40 heures)

M10 • Méthodologie du mémoire + certification 1 (40 heures)

M11 • Régulation (analyse conduite du projet, du mémoire et méthodologie de la formation) (40 heures)

M12 • Synthèse 1 – certification 2 (40 heures)

M13 • Synthèse 2 – certification 3 (40 heures)

Le DEJEPS APSA est un diplôme d'État de niveau III (bac+2) délivré par le ministère de la santé et des sports.

Le DEJEPS APSA est une formation en alternance d'une durée de 990 heures (540 en centre de formation + 450 en structure spécialisée), habilitée par la direction régionale de la jeunesse et des sports du Limousin.

EXIGENCES PRÉALABLES POUR ACCÉDER A LA FORMATION

- justifier d'une expérience préalable d'encadrement d'un an auprès des publics concernés (établissement spécialisé, association sportive, structure de loisirs ou de vacances) ;
- être capable de réaliser un parcours aquatique de 50 mètres nage libre, avec départ plongé et récupération, lors des derniers 25 mètres, d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur. Ces exigences sont vérifiées au moyen de la production d'attestations pour l'encadrement et le parcours aquatique (cette dernière doit être délivrée par une personne titulaire du BEESAN ou d'un diplôme conférant le titre de maître nageur sauveteur).

DISPENSES DES EXIGENCES PRÉALABLES

- titulaires du BEES 1er degré, option « activités physiques et sportives adaptées » ;
- titulaires du BEES 1er degré, option « encadrement des activités physiques et sportives des personnes handicapées mentales » ;
- titulaires du certificat de spécialisation « accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap » associé à l'une des spécialités du BPJEPS.

Les titulaires du diplôme fédéral d'animateur délivré par la Fédération Française du Sport Adapté sont dispensés de l'attestation d'expérience.

Les candidats, pouvant justifier d'une qualification permettant l'encadrement ou la surveillance contre rémunération des activités aquatiques en cours de validité, sont dispensés de la production de l'attestation de réussite au parcours aquatique.

DÉMARCHE DE FORMATION

Alternance entre séquences en centre de formation et en « entreprise » (établissements spécialisés du champ social, médico-social, de santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance, d'insertion pour des personnes en désaffiliation sociale, association sportive ou structure de loisirs...) :

- apports théoriques pour définir ses conceptions ; les contenus théoriques s'appuient sur des connaissances et des réflexions issues de la philosophie, de la psychanalyse, de l'anthropologie et de la sociologie autour des problématiques sujet/objet afin que les projets prennent en compte un sujet existant et que les choix contribuent à sa réelle évolution ;
- interventions pédagogiques auprès de personnes déficientes intellectuelles, en souffrance psychique ou éprouvant des difficultés d'insertion pour conduire des projets ;
- conception d'outils pour analyser sa pratique ;
- séquences d'évaluation formative et certificative suivant les périodes de formation ;
- approche méthodologique de la formation d'adultes et analyse de problématiques professionnelles par la réalisation d'un mémoire.

OBTENTION D'UNITÉS CAPITALISABLES

- les titulaires du BEES 1er degré « activités physiques et sportives adaptées » (délivré de 1994 à 2010) obtiennent de droit la validation des UC 1 et 4 ;

- les titulaires du BEES 1er degré « encadrement des activités physiques et sportives des personnes handicapées mentales » (délivré de 1984 à 1993) obtiennent de droit l'UC 4.

CERTIFICATIONS

Chaque candidat dispose de 4 ans pour acquérir les compétences certifiées autour de 4 unités capitalisables :

- **UC 1 : concevoir** un projet d'action en activités physiques et sportives adaptées
 - **UC 2 : coordonner** la mise en œuvre du projet en activités physiques et sportives adaptées
 - **UC 3 : conduire** une démarche d'intervention en activités physiques et sportives adaptées
 - **UC 4 : encadrer** des séances d'activités physiques et sportives adaptées en préservant la sécurité des sujets (sécurité psychique, affective, motrice)
- Durant la formation sont prévues six périodes de certifications (voir détail pages 26 et 28). Trois sont organisées en centre de formation pour les UC1, 2 et 3 et trois en structure d'alternance pour l'UC 4.

PRÉROGATIVES PROFESSIONNELLES

Voir tableau p.10

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- administrative

Au plus tard 1 mois avant la date du début du positionnement à l'entrée en formation auprès de la D.R.D.J.S. du Limousin
- 45, rue Turgot 87036 Limoges Cedex
tél. 05 55 33 92 37 (dossier d'inscription et liste des pièces à fournir à demander auprès du même service)

- pédagogique

Envoyer la fiche d'inscription (jointe au programme) à

Trans'Formation

Positionnement à l'entrée en formation 20 heures

09015DE	7 AU 9 SEPTEMBRE 2009 • LIMOGES (87)
09020DE	9 AU 11 SEPTEMBRE 2009 • LIMOGES (87)
10005DE	3 AU 5 MAI 2010 • LIMOGES (87)
10010DE	5 AU 7 MAI 2010 • LIMOGES (87)
10015DE	6 AU 8 SEPTEMBRE 2010 • LIMOGES (87)
10020DE	8 AU 10 SEPTEMBRE 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 450 €

Hébergement en pension complète : 117 à 165 €

OBJECTIFS

Dans le contexte des formations à unités capitalisables, délivrées par le Ministère de la Santé et des Sports, est prévu avant l'entrée en formation un positionnement pour chaque candidat. Ce positionnement est obligatoire. Il conduit à définir contractuellement le parcours de formation de chaque candidat en prenant en compte son projet professionnel, ses expériences, ses capacités à acquérir les compétences constitutives du métier, ses contraintes professionnelles. Il fait suite à un processus d'auto-évaluation de ses compétences par le candidat.

Il permet au candidat, au regard de ses acquis, de se situer par rapport :

- au référentiel professionnel,
- au référentiel de certification,

Ce parcours intègre à la fois les heures en centre de formation et celles en entreprise dans le cadre de l'alternance. A l'issue du positionnement, l'organisme de formation peut proposer des allègements de formation.

CONTENUS

Après son inscription au positionnement, le candidat reçoit un dossier présentant le référentiel métier et le référentiel de certification. Il est alors invité, en s'appuyant sur ces documents, à

identifier les compétences qu'il pense déjà avoir acquises ainsi que le parcours de formation qu'il entrevoit.

Le positionnement s'organise ainsi :

- une présentation de la formation et des modalités de certification ;
- une présentation du positionnement (objectifs, organisation) ;
- un 1^{er} entretien (1 H) portant sur le dossier réalisé par le candidat, dossier présentant le projet professionnel, les compétences acquises avec une description d'expériences significatives permettant de repérer ces compétences ;
- un temps de travail personnel pour réanalyser expériences et compétences à partir de l'entretien et projeter son possible parcours de formation ;
- observation de séquences pédagogiques auprès d'adolescents et d'adultes déficients intellectuels, à partir d'outils conçus par le candidat ;
- un bilan des observations permettant d'engager une analyse de la séance avec des propositions liées aux difficultés identifiées et aux prolongements pouvant être envisagés ;
- un 2nd entretien (1H) faisant suite à l'observation et l'analyse des séquences pédagogiques observées permettant l'analyse des compétences pédagogiques du candidat ;
- un travail individuel pour que le candidat finalise sa proposition de

parcours de formation avec une précision des allègements de formation dont il pense pouvoir bénéficier ;

- un 3^{ème} entretien (1H) permettant de fixer contractuellement le parcours de formation individualisé du candidat, les allègements de formation dont il bénéficiera.

OUTILS

Un dossier de présentation est envoyé à chaque candidat. Il comprend :

- la présentation de la formation et du positionnement ;
- l'organisation du positionnement ;
- le document support du positionnement et son déroulement ;
- la fiche descriptive d'activité (FDA) du métier ;
- le référentiel de certification - présentant les compétences validées à différentes périodes de la formation ;
- la programmation de la formation : modules en centre de formation – organisation de l'alternance – périodes de certification ;

Ces éléments permettent au candidat de constituer son dossier personnel de positionnement.

PUBLIC

Tous les candidats au DEJEPS-APSA

Module 1 40 heures

Méthodologie du projet en APSA et intervention pédagogique

09025DE

16 AU 20 NOVEMBRE 2009 • LIMOGES (87)

10025DE

1 AU 5 FEVRIER 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 600 €

Hébergement en pension complète : 270 €

10030DE

15 AU 19 NOVEMBRE 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 620 €

Hébergement en pension complète : 270 €

OBJECTIFS

Comprendre le processus d'alternance et les modalités de certification des compétences ;

Définir le sens de son métier et des actes éducatifs et/ou thérapeutiques dans son contexte professionnel ;

Identifier le contexte réglementaire et les missions de sa structure ;

S'engager dans du travail en équipe ;

Instaurer une relation prenant en compte le sujet ;

Choisir des démarches pédagogiques sollicitant le sujet à partir des processus qu'il peut mettre en jeu ;

Préserver l'intégrité physique et psychique de chacun des pratiquants ;

Identifier la notion de responsabilité éthique pour l'engager dans sa pratique ;

Élaborer des outils permettant d'analyser sa pratique.

CONTENUS

- Présentation de la formation et du dispositif d'alternance
- Présentation du processus de certification des compétences
- Éduquer, soigner : définitions et conceptions
- Contexte réglementaire et missions des structures spécialisées
- Qu'est-ce qu'être sujet : approches philosophique et psychanalytique
- Problématique sujet/objet ;
- Désir, demande, besoins ;
- Notion de besoins : définitions, approche théorique et présentation de cas concrets
- Apprendre : définitions et problématiques liées aux singularités des personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychique
- Notion d'intention pédagogique
- Les démarches pédagogiques
- Classification des activités physiques et sportives adaptées à partir d'une analyse des processus mis en jeu par le pratiquant
- Qu'est-ce qu'une logique d'activité ?
- Méthodologie du projet
- Observer et évaluer : approche théorique et élaboration d'outils
- La responsabilité éthique
- Animation de séquences pédagogiques auprès de personnes déficientes intellectuelles ;
- Évaluation formative en pédagogie et à partir d'un travail écrit
- Objectifs de la séquence 1 en alternance.

PUBLIC

Stagiaires du DEJEPS ayant effectué le positionnement

EXIGENCES

Telles qu'elles sont prévues à l'article 5 de l'arrêté du 12 juillet 2007, spécifique à cette mention du DEJEPS, les exigences préalables à la mise en situation pédagogique que sont la capacité à :

- évaluer les risques objectifs liés à l'activité pour le pratiquant ;
- anticiper les risques potentiels pour le pratiquant (préservation de l'intégrité psychique et physique) ;
- mettre en œuvre les actes nécessaires en cas d'incident ou d'accident pour protéger les sujets ;
- évaluer les risques objectifs liés au contexte de pratique sont validées à l'issue de ce module 1 et permettent ensuite au candidat de pouvoir intervenir pédagogiquement en autonomie.

Module 2 80 heures

Analyse des caractéristiques des publics et des contextes professionnels

10035DE

11 AU 22 JANVIER 2010 • BOULOURIS (83)

Coût pédagogique : 1200 €

Hébergement en pension complète : 465 €

10040DE

8 AU 19 MARS 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 1200 €

Hébergement en pension complète : 600 €

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques sur les publics relevant du champ médico-social, de la santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance, de la réinsertion sociale ;

Identifier les évolutions des problématiques des sujets en lien avec les évolutions sociétales ;

Analyser les enjeux liés aux évolutions législatives et réglementaires des champs concernés ;

Comprendre les fonctionnements institutionnels ;

S'impliquer dans le travail en équipe autour des besoins des sujets et du projet en APSA ;

Solliciter des membres de l'équipe en fonction des difficultés rencontrées ;

Instaurer une réelle relation avec chacun des sujets ;

Choisir des activités à partir d'une analyse des besoins du sujet et de la logique d'activité ;

Conduire des séances pédagogiques permettant au sujet de s'engager à partir du sens qu'il donne à l'activité, aux situations pédagogiques tout en préservant son intégrité ;

Identifier des méthodologies à investir pour concevoir son mémoire.

CONTENUS

- Sujet – souffrance – déficience
- Développement de l'enfant (cognitif, psychique, affectif, moteur)
- Structures de personnalité, souffrance psychique et pathologies mentales
- L'adolescence (caractéristiques, pathologies)
- Représentations du handicap et de la maladie
- Éthique et éducation, éthique et soin : problématiques actuelles
- Vulnérabilité, dépendance, autonomie ou le vécu de la relation
- Qu'est ce qu'une institution ? qu'est-ce qui s'institue au travers de la langue, du langage et de la parole ?
- Cohérence : sujet, hypothèses quant à ses besoins et choix d'une activité
- Présentation de situations professionnelles
- Régulation des situations pédagogiques
- La F.F.S.A. : organisation, secteurs de pratique, réglementation
- Animation de séquences pédagogiques auprès d'enfants et d'adolescents déficients intellectuels
- Évaluation formative (animation de séquences pédagogiques, travail écrit)
- méthodologie du mémoire et recherches bibliographiques
- Objectifs de la séquence 2 en alternance pour concevoir les premières étapes du projet en APSA

→ PUBLIC

Stagiaires du DEJEPS ayant suivi le module 1 ou en étant allégés après positionnement

Module 3 40 heures

Présentation du projet en APSA et de sa coordination

10045DE

15 AU 19 FEVRIER 2010 • LIMOGES (87)

10050DE

19 AU 23 AVRIL 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 600 €

Hébergement en pension complète : 270 €

OBJECTIFS

Concevoir et présenter « son » projet en APSA dans la structure spécialisée ;

Définir les coordinations nécessaires à la réalisation du projet ;

Analyser le fonctionnement institutionnel en situant l'engagement de sa responsabilité ;

Préciser ses conceptions en lien avec le contexte (ses missions) et les problématiques des sujets ;

Conduire des séances pédagogiques permettant au sujet d'apprendre ;

Concevoir des outils d'évaluation

Identifier le sujet du mémoire.

CONTENUS

- Présentation orale de la conception du projet
- Analyse du contenu au regard des compétences attendues lors du module 10
- Reformulation des parties du projet nécessitant précisions et approfondissements
- Analyse du travail pluridisciplinaire
- Éthique et éducation/enjeux de la responsabilité/altérité
- La relation pédagogique ou thérapeutique
- Intention pédagogique, régulation et place du sujet
- Logique d'activité, processus en jeu et référentiel d'évaluation
- Animation de séquences pédagogiques auprès de personnes déficientes intellectuelles ;
- Évaluation formative en pédagogie et à partir de la présentation du projet

PUBLIC :

Stagiaires du DEJEPS ayant suivi les modules 1 et 2

Alternance en structure spécialisée 450 heures

Cette période s'étend de décembre 2009 à juin 2011.

Sa durée est variable en fonction du positionnement de chaque candidat.

La structure spécialisée peut-être une institution spécialisée du champ médico-social, de santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance, de la réinsertion sociale, mais aussi une association sportive œuvrant dans le domaine du handicap mental ou de la souffrance psychique.

Le candidat aura durant la totalité de sa formation deux structures d'alternance :

Intervention en situation professionnelle 420 heures

ORGANISATION

- Après le module 1 « méthodologie du projet en APSA et intervention pédagogique »
- Signature d'une convention entre le stagiaire, la structure, les tuteurs et l'organisme de formation
- Alternance accompagnée par deux tuteurs (fonction tutorale) : un premier qui est salarié de la structure et est le garant de la mise en œuvre des objectifs et des compétences qui seront certifiées au cours de la formation (ce tuteur n'est pas obligatoirement un professionnel qualifié de l'enseignement des APSA) ; un second qui est professionnel de l'enseignement des APSA, extérieur à la structure.
- Ce temps d'alternance comprend le projet en APSA et sa coordination, la gestion des séances pédagogiques, le projet de formation et le mémoire.

OBJECTIFS

Concevoir, coordonner, conduire et évaluer un projet en APSA, avec comme supports trois cycles d'activités choisies au regard des besoins de sujets et des missions de la structure ;

Comprendre le fonctionnement de la structure pour s'engager dans le travail en équipe ;

Élaborer des outils d'analyse de sa pratique ;

Travailler en relation avec ses tuteurs pour acquérir les compétences constitutives du métier ;

Rédiger différents documents en fonction des périodes de formation et du processus de certification (en particulier pour les UC 1, 2 et 3) ;

Gérer des séances tout en préservant la sécurité des pratiquants.

Mettre en œuvre

les compétences certifiées dans l'UC 4

Concevoir et réaliser le mémoire

Définir le projet de formation

CERTIFICATION

Dans le cadre de l'alternance dans la structure spécialisée, le candidat sera conduit à valider les compétences de l'UC 4 « encadrer des séances d'APSA en sécurité ».

RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de sa convention et du suivi du tutorat, le stagiaire peut intervenir dans les mêmes conditions que le titulaire du diplôme.

Intervention dans un contexte associatif F.F.S.A 30 heures

ORGANISATION

- entre septembre 2010 et mars 2011 dans une association affiliée à la F.F.S.A.
- signature d'une convention entre le stagiaire, l'association, le tuteur et l'organisme de formation
- alternance accompagnée par deux tuteurs (fonction tutorale) : un premier qui est membre de l'association sportive et est le garant de la mise en œuvre des objectifs et des compétences qui seront certifiées pour l'UC 3 - OI 32 ; (ce tuteur n'est pas obligatoirement un éducateur sportif) ; un second qui est professionnel de l'enseignement des APSA et qui est le même tuteur que pour l'alternance en structure spécialisée.

OBJECTIFS

Conduire une démarche d'accompagnement ou d'entraînement en prenant en compte les besoins des sujets et le sens qu'ils donnent à leur pratique ;

Comprendre l'organisation fédérale (secteurs de pratique, réglementation sportive) pour concevoir le projet, le conduire et l'évaluer ;

Élaborer des outils d'évaluation pour identifier les progrès des pratiquants ;

Travailler en relation avec ses tuteurs pour développer les compétences attendues ;

Rédiger un document, retraçant les objectifs et la conduite du projet sportif, et support de la certification de l'OI 32 de l'UC 3 ;

Gérer

des séances d'accompagnement ou d'entraînement tout en préservant la sécurité (psychique, affective et physique) des pratiquants.

CERTIFICATION

Cette période d'alternance en association sportive fait l'objet d'une certification (UC 3 / OI 32 : « conduire une démarche d'accompagnement ou d'entraînement dans le cadre d'un projet en association sportive »).

Module 4 40 heures Jeux et sports collectifs

OBJECTIFS

Choisir des jeux ou sports collectifs à partir d'une analyse de leur logique et au regard des besoins des sujets ;

Concevoir une relation pédagogique permettant au sujet de donner du sens à ses apprentissages ;

Choisir des démarches pédagogiques permettant au sujet de s'engager à partir de ses ressources cognitives, affectives, psychiques ;

Concevoir des outils d'analyse de sa pratique ;

Encadrer des séquences de jeux et sports collectifs en préservant la sécurité des pratiquants.

Jeux et sports collectifs

10055DE

1 AU 5 MARS 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 270 €

CONTENUS

- Logique des jeux et sports collectifs
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Elaboration d'outils pour concevoir des jeux et sports collectifs à partir des capacités affectives et cognitives des pratiquants
- Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes
- Conception de référentiels d'évaluation
- Réglementation

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets et des séances en sports collectifs

Jeux et sports collectifs

en ITEP ou en MECS

10065DE

17 AU 21 MAI 2010 • BOULOURIS (83)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 220 €

CONTENUS

- Les problématiques liées aux troubles de la conduite et du comportement
- Eduquer, soigner : définitions et conceptions
- Comment prendre en compte la souffrance psychique des enfants et adolescents concernés lors de la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets en jeux et sports collectifs
- Logique des jeux et sports collectifs

- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Conception de projet à partir des besoins existentiels des enfants
- Séances pédagogiques auprès d'enfants accueillis en ITEP
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Les démarches pédagogiques pour permettre aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages
- Qu'est-ce que la relation ? Comment l'instaurer en respectant le sujet ?
- Qu'est-ce qu'écouter ?

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels intervenant auprès d'enfants ou d'adolescents accueillis en ITEP ou en MECS

Module 4 40 heures Jeux et sports collectifs



Jeu et motricité (déficience intellectuelle sévère et profonde)

10075DE

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 • CERNAY (68)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 260 €

Cette formation se déroule dans un établissement accueillant des personnes atteintes d'une déficience mentale sévère

CONTENUS

- Logique des jeux et sports collectifs
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Intérêt des jeux avec des personnes atteintes d'une déficience profonde ou sévère
- Elaboration de jeux à partir des capacités affectives et cognitives des personnes ayant une déficience profonde ou sévère
- Séances pédagogiques auprès de personnes ayant une déficience profonde ou sévère
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Démarches pédagogiques sollicitant le désir de la personne pour qu'elle agisse

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels exerçant auprès de personnes ayant une déficience sévère ou profonde

Jeu et autisme

10060DE (enfants et adolescents)

12 AU 16 AVRIL 2010 • SCLOS-DE-CONTES (06)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 310 €

Cette formation se déroule dans un établissement accueillant des enfants et des adolescents autistes

10070DE (adultes)

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 • BOUSSOULET (43)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 250 €

Ce stage se déroule en partenariat avec un établissement accueillant des adultes autistes

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique, hypothèses étiologiques
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Comment la personne autiste peut-elle jouer ?
- Conception de projet à partir des besoins de la personne autiste
- Logique des jeux et sports collectifs
- Séances pédagogiques auprès d'enfants ou d'adultes autistes
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- La démarche pédagogique de l'auto-adaptation et l'accompagnement de la personne vers le jeu
- Qu'est-ce que la relation ? Comment l'instaurer en respectant le sujet ?
- Qu'est-ce qu'écouter ?

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels intervenant auprès de personnes autistes

Module 5 40 heures Activités aquatiques

OBJECTIFS

Choisir des activités aquatiques à partir d'une analyse de leur logique et au regard des besoins des sujets ;
Concevoir une relation pédagogique, thérapeutique et des aménagements permettant au sujet de donner du sens à ses apprentissages ;

Choisir des démarches pédagogiques permettant au sujet de construire son adaptation au milieu aquatique ;
Concevoir des outils d'observation et d'évaluation pour analyser sa pratique ;
Assurer la sécurité des sujets lors d'interventions en activités aquatiques

Activités aquatiques

10080DE

22 AU 26 MARS 2010 • EVRON (53)

10095DE

13 AU 17 DÉCEMBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 230 €

CONTENUS

- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- Les différentes formes de pratique et l'aménagement du milieu
- Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes intellectuelle
- Conception d'outils d'évaluation
- Réglementation des baignades

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets et des séances en activités aquatiques

Balnéothérapie et activités aquatiques (déficience intellectuelle profonde et polyhandicap)

10185DE

31 MAI AU 4 JUIN 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

CONTENUS

- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- L'accompagnement en balnéothérapie et en piscine ou comment instaurer une relation pour devenir compagnon de jeu
- Séances pédagogiques auprès de personnes ayant une déficience profonde ou un polyhandicap
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Le choix du matériel et l'aménagement du milieu en fonction de l'espace aquatique et des capacités des sujets afin que leurs désirs puissent être sollicités
- Réglementation des baignades
- Les démarches pédagogiques pour que le sujet construise son adaptation

Cette formation se déroule en lien avec une Maison d'accueil spécialisée

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels exerçant auprès de personnes ayant une déficience profonde ou un polyhandicap



Activités aquatiques et projet de soin

10085DE

20 AU 24 SEPTEMBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Cette formation se déroule en lien avec des adultes accueillis dans une structure de santé mentale

CONTENUS

- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- Comment accompagner la personne dans son soin en utilisant ces activités ?
- Séances d'animation auprès d'adultes relevant d'un service de psychiatrie
- Conception d'outils pour identifier les évolutions du patient dans le cadre de son projet de soin
- L'aménagement du milieu et les démarches d'intervention
- Réglementation des baignades

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels en santé mentale conduisant des projets et des interventions en activités aquatiques en lien avec le projet thérapeutique

Activités aquatiques et autisme

10090DE

27 SEPTEMBRE AU 1 OCTOBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec une association de parents d'enfants autistes

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique ; hypothèses étiologiques
- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- Comment favoriser l'éveil de la personne autiste en utilisant ces activités ?
- Séances pédagogiques auprès d'enfants autistes
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Les démarches pédagogiques, l'aménagement du milieu, l'accompagnement en activités aquatiques
- Instaurer une relation en respectant la personne
- Réglementation des baignades

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels intervenant auprès de personnes autistes

Module 6 40 heures Activités athlétiques



Activités athlétiques

10100DE

3 AU 7 MAI 2010 • BOULOURIS (83)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 220 €

OBJECTIFS

Choisir des activités athlétiques à partir d'une analyse de leur logique et au regard des besoins des sujets ;

Concevoir une relation pédagogique et des aménagements permettant au sujet de découvrir ses capacités et de les revendiquer en fonction du sens qu'il donne à l'activité ;

Conduire des séances en régulant les situations pédagogiques à partir d'une intention pédagogique ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation pour analyser sa pratique ;

Gérer des séances pédagogiques en préservant l'intégrité du sujet.

CONTENUS

- Logique des activités athlétiques
- Capacités sollicitées dans les courses, sauts et lancers et leur gestion par le pratiquant pour progresser
- Séances pédagogiques auprès d'enfants ou d'adultes déficients intellectuels

- Conception de référentiels d'évaluation en courses, sauts et lancers
- Les démarches pédagogiques
- Réglementation

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en activités athlétiques

Module 7 40 heures Activités duelles d'opposition



OBJECTIFS

Choisir des activités duelles d'opposition à partir d'une analyse de leur logique et au regard des besoins des sujets ;
Concevoir une relation pédagogique et des démarches d'intervention permettant au sujet de s'affirmer en fonction du sens qu'il donne à l'activité ;

Élaborer des séances permettant au sujet de se revendiquer dans une opposition à un autre ;
Concevoir des outils d'analyse de sa pratique ;
Gérer des séances pédagogiques en préservant l'intégrité psychique et physique des sujets.

Jeux de raquettes

10110DE

22 AU 26 NOVEMBRE 2010 • POITIERS (86)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 210 €

CONTENUS

- Logique des jeux de raquettes
- La gestion de l'opposition en jeux de raquettes
- Spécificités du tennis, du tennis-de-table et du badminton
- La gestion des informations (traitement des informations, choix, anticipation, stratégies)
- Séances pédagogiques auprès d'enfants déficients intellectuels
- Les démarches pédagogiques permettant de revendiquer ses capacités à s'opposer
- Choix du matériel et aménagement du milieu
- Elaboration de référentiels d'évaluation en jeux de raquettes et par activité
- Réglementation sportive

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets et des séances en jeux et sports de raquettes

Jeux d'opposition - combat

10105DE

22 AU 26 NOVEMBRE 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 270 €

CONTENUS

- Logique des activités duelles d'opposition
- La gestion du rapport de force et de l'opposition
- Caractéristiques des personnes et activités d'opposition (intérêts, limites)
- Relation à soi, relation à l'autre, affirmation de soi et opposition : donner du sens à l'activité pour s'y engager
- Les démarches pédagogiques et l'expérimentation de solutions par le pratiquant
- Séances pédagogiques auprès d'adolescents déficients intellectuels
- Conception de référentiels d'évaluation spécifiques aux activités
- Réglementation

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en activités duelles d'opposition et en sports de combat

Module 8 40 heures

Activités d'expression

OBJECTIFS

Choisir des activités d'expression, de création, de production à partir d'une analyse de leur logique et au regard des besoins des sujets ;

Faire évoluer ses représentations des activités ;

Concevoir une relation pédagogique permettant au sujet de se découvrir en s'adressant à un autre au travers d'activités à visée expressive ;

Conduire des séances permettant au sujet de réaliser des prouesses et/ou d'élaborer un langage corporel symbolique ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation pour analyser sa pratique ;

Préserver l'intégrité psychique des pratiquants lors des séances.

Activités physiques d'expression

10120DE

21 AU 25 JUN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 260 €

CONTENUS

- Logique des activités physiques d'expression
- Intérêts des activités à visée expressive, créatrice et esthétique
- Investir différents modes d'expression en fonction de contraintes permettant de créer
- S'exprimer, créer, produire : problématiques rencontrées en fonction des caractéristiques et des besoins des personnes
 - Relations corps, espace, temps, énergie, musique ...
 - Utilisation de supports d'expression (musique, danse, voix)
 - Qu'est-ce qu'un langage corporel symbolique ?
 - Séances pédagogiques auprès d'adultes déficients intellectuels
 - Les démarches pédagogiques
- Elaboration d'outils d'analyse de l'activité

PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en activités physiques d'expression

Arts du cirque

10125DE

11 AU 15 OCTOBRE 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 260 €

CONTENUS

- Définitions, aspects culturels et représentations des activités
- Logique des activités d'arts du cirque
- Les différentes pratiques : équilibres, jongleries, acrobaties, jeu de clown
- Prouesses et expression dans l'élaboration de productions
- Les démarches pédagogiques
- Choix du matériel
- Imaginaire des arts du cirque et engagement de la personne à partir du lien qu'elle entretient aux activités
- Séances pédagogiques auprès d'adolescents déficients intellectuels
- Conception d'outils d'évaluation

PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en arts du cirque

Danse et projet de soin

10115DE

14 AU 18 JUN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 260 €

CONTENUS

- La danse : logique de l'activité, aspects culturels,
- La danse comme support de soin
- Créer, exprimer, se découvrir : comment favoriser l'engagement des patients, comment solliciter leurs désirs de création
- Produire seul et collectivement
- Relation corps, espace, temps et énergie
- Relation thérapeutique dans l'activité
- Animation de séquences auprès d'adultes ayant des troubles psychiques
- Les démarches d'intervention

PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels en santé mentale conduisant des projets avec le support « danse »



Module 9 40 heures

Activités physiques de pleine nature

OBJECTIFS

Choisir des activités d'adaptation à l'environnement à partir d'une analyse de leur logique et au regard des besoins des sujets ;

Concevoir une relation pédagogique permettant au sujet de s'engager dans les activités pour construire ses adaptations en fonction du lien qu'il entretient à l'activité ;

Choisir des démarches pédagogiques conduisant le sujet à apprendre à partir des processus affectifs, psychiques et cognitifs qu'il peut mettre en jeu ;

Élaborer des moyens d'orientation en fonction des capacités cognitives des sujets ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation pour analyser sa pratique ;

Concevoir des projets en relation avec des professionnels des activités.

Navigation côtière

10130DE

7 AU 12 JUIN 2010 • BAIE DE QUIBERON (56)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 260 €

CONTENUS

- Logique de l'activité "navigation côtière"
- Ressources mobilisées chez le pratiquant (traitement d'information, pilotage, maintien d'un cap ...)
- Connaissances spécifiques à la navigation et à l'environnement marin
- Choix du matériel : type de bateaux
- Identification et interprétation des indices liés au vent, aux vagues, aux marées, aux nuages ...
- Lecture de cartes marines et orientation
- Vie à bord, sécurité, réglementation
- Conception d'outils d'analyse de la pratique
- Conception et mise en œuvre de projets en relation avec des professionnels de la voile
- Les démarches pédagogiques et la sollicitation des pratiquants en fonction de leurs besoins
- Gestion des journées de navigation par les stagiaires

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en navigation côtière

Escalade

10135DE

7 AU 11 JUIN 2010 • THORIGNÉ-EN-CHARNIE (53)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 295 €

CONTENUS

- Logique des activités d'escalade
- Les différentes formes de pratique (SAE, bloc, site extérieur aménagé ...)
- Les capacités mobilisées chez le pratiquant (motrices, psycho-affectives, cognitives ...)
- Prélever des indices sur une paroi pour anticiper ses déplacements
- Choix des voies et de leurs difficultés en fonction du niveau des pratiquants,
- Gestion de la sécurité (par l'intervenant, par le pratiquant)
- Choix du matériel spécifique à l'activité
- Séances pédagogiques auprès d'adolescents déficients intellectuels
- Elaboration de référentiels d'évaluation pour identifier les progrès des pratiquants
- Les démarches pédagogiques : sollicitation du sujet pour qu'il construise son adaptation en fonction de ses capacités
- Réglementation et préservation de l'environnement

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en escalade

V.T.T**10140DE****7 AU 11 JUIN 2010 - RIAILLÉ (44)****Coût pédagogique : 950 €****Hébergement en pension complète : 370 €****CONTENUS**

- Logique de l'activité V.T.T.
- Ressources mobilisées chez le pratiquant pour piloter, s'orienter, s'adapter aux contraintes de l'environnement à partir d'un but signifiant pour lui
- Choix et entretien du matériel
- Choix des parcours en fonction des capacités du pratiquant et de ses centres d'intérêt
- Lecture de carte; orientation : élaboration d'outils en fonction des capacités de traitement de l'information du sujet
- Sécurité et réglementation : organisation de sorties, de transferts
- Séances pédagogiques auprès d'adolescents déficients intellectuels
- Les démarches pédagogiques : apprendre à gérer son activité en fonction du lien que le sujet entretient avec elle
- Conception d'outils d'évaluation
- Connaissances sur l'environnement physique et humain, préservation de l'environnement

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en VTT

Randonnée et découverte environnement montagnard**10145DE****7 AU 11 JUIN 2010 - ISESTE (64)****Coût pédagogique : 950 €****Hébergement en pension complète : 285 €****CONTENUS**

- Logique des activités de randonnée en montagne
- Capacités mobilisées chez le pratiquant (motrices, physiologiques, cognitives, psycho-affectives) et leur gestion en situation
- Connaissance du milieu (faune, flore), création de fiches de travail en fonction des capacités et des besoins des pratiquants
- Lecture de carte ; orientation : élaboration d'outils en fonction des capacités de traitement de l'information du sujet
- Problématiques liées à l'altitude
- Météorologie, sécurité
- Choix du matériel (chaussures, sacs ...)
- Organisation de randonnées en liaison avec des professionnels de la montagne (sorties, transferts)
- Séances pédagogiques auprès d'adultes déficients intellectuels
- Les démarches pédagogiques : solliciter le sujet pour qu'il construise son adaptation et découvre ses centres d'intérêt afin que l'activité devienne aussi un projet personnel
- Conception de référentiels d'évaluation spécifiques à la randonnée
- Réglementation en montagne et préservation de l'environnement

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en randonnée

Canoë-kayak**10150DE****7 AU 11 JUIN 2010 - PONT D'OUILLY (14)****Coût pédagogique : 950 €****Hébergement en pension complète : 255 €****CONTENUS**

- Logique des activités de canoë-kayak
- Différentes formes de pratique
- Ressources mobilisées par le pratiquant (prise d'informations sur l'environnement, traitement d'informations, prise de décision, pilotage, orientation ...)
- Connaissance de l'environnement naturel (courants, flore, faune ...) et sa préservation
- Classement des rivières, gestion de la sécurité
- Connaissance et entretien du matériel
- Organisation de la pratique en relation avec des professionnels du canoë-kayak
- Séances pédagogiques avec des adolescents déficients intellectuels
- Les démarches pédagogiques : solliciter le sujet pour qu'il construise son adaptation et son pilotage en fonction des fluctuations de l'environnement aquatique
- Conception d'un référentiel identifiant les évolutions d'un sujet confronté à l'activité
- Réglementation, pré-requis pour accéder aux activités

→ PUBLIC

- Stagiaires du DEJEPS APSA, du BEES APSA et du diplôme fédéral d'animateur
- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en canoë-kayak

Module 10 40 heures

Méthodologie du mémoire et certification 1

10160DE

28 JUIN AU 2 JUILLET 2010 • LIMOGES (87)

10165DE

30 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 600 €

Hébergement en pension complète : 270 €

OBJECTIFS

Analyser les étapes de conception du projet en APSA et sa cohérence avec les missions de la structure et les besoins des sujets ;

Analyser les fonctionnements institutionnels et le travail en équipe rendant possible la mise en œuvre du projet ;

Choisir des activités à partir d'une analyse des besoins du sujet et de la logique d'activité ;

Identifier ses difficultés pour faire évoluer ses interventions et ses compétences ;

Faire évoluer ses conceptions liées au sens de son métier et aux caractéristiques des sujets auprès desquelles le candidat intervient ;

Proposer un sujet de mémoire, la problématique et les hypothèses de travail en s'appuyant sur une méthodologie d'initiation à la recherche ;

Certifier des compétences de l'UC 1 et de l'UC 2.

CONTENUS

- Présentations orales préparatoires aux épreuves certificatives ;
- Responsabilité et sujet ;
- Narcissisme et écoute du sujet
- Approche philosophique à partir d'analyse de textes et d'un travail d'expression sur être sujet, l'autre sujet ;
- Éthique et éducation, éthique et soin ;
- L'institution et l'engagement dans le travail en équipe ;
- Méthodologie du mémoire et les articulations entre le sujet, la problématique et les hypothèses ; analyse de la pertinence des choix bibliographiques au regard du sujet choisi ;
- **Certification UC 1** « conception du projet en APSA » - 1ère partie - entretien oral (45 minutes) à partir de la production d'un document – évaluation des compétences liées à l'analyse des enjeux du contexte d'alternance, à la formalisation des éléments du projet et de la définition des moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet

- **Certification UC 2** « coordonner la mise en œuvre du projet en APSA » - 1ère partie - entretien oral (15 minutes) à partir de la production d'un document – évaluation des compétences liées au travail en équipe, à la promotion des actions liées au projet ainsi qu'à la gestion des aspects logistiques.

PUBLIC

Stagiaires du DEJEPS APSA ayant suivi les module 1, 2 et 3, au moins un des modules de 4 à 9 et ayant réalisé 160 H en structure d'alternance.

Les documents sont à adresser à **Transformation avant :**

- le 14 juin 2010 pour la session du 28 juin au 2 juillet 2010 ;
- le 29 juillet 2010 pour la session du 30 août au 3 septembre 2010.

Module 11

40 heures

Régulation

10170DE

18 AU 22 OCTOBRE 2010 • LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 600 €

Hébergement en pension complète : 270 €

OBJECTIFS

Analyser la mise en œuvre du projet en APSA et la conduite des cycles ;

Identifier les difficultés rencontrées lors des différents temps du travail en équipe ainsi que les actions engagées pour les dépasser ;

Analyser la relation pédagogique, les difficultés éprouvées dans l'écoute de l'autre ainsi que les sollicitations proposées pour faire évoluer cette relation et les hypothèses de travail ;

Interroger les outils conçus pour analyser sa pratique (observation, évaluation, bilans ...) ;

Réaliser un bilan de l'intervention en milieu associatif FFSA ;

Présenter les différentes étapes de son mémoire ainsi que la démarche et les outils servant au recueil des données ;

Développer des conceptions en formation d'adultes et s'approprier une méthodologie ;

Préparer les prochaines épreuves certificatives ;

Rechercher un emploi (optionnel en fonction du profil du candidat).

CONTENUS

- présentations orales de la conduite du projet et des cycles et analyse de ses compétences ;
- préparation et analyse des réunions de synthèse à partir des évaluations réalisées lors des cycles ;
- transfert et contre-transfert dans la relation et implications dans la conduite et l'analyse des interventions pédagogiques ;
- suivi du mémoire ;
- bilan de l'intervention associative : programmation des apprentissages en fonction des échéances, pertinence de l'organisation et de la réglementation au regard des besoins des sujets ;
- la formation d'adultes : conceptions, méthodologie, choix d'une thématique de formation en cohérence avec le projet professionnel du candidat ;
- méthodologie de la recherche d'emplois : CV, lettre de motivation, entretien ...

→ PUBLIC

Stagiaires du DEJEPS APSA ayant déjà suivi le module 10.

Module 12 40 heures**Synthèse 1 et certification 2****11175DE****4 AU 8 AVRIL 2011 • LIMOGES (87)****Coût pédagogique :** 600 €**Hébergement en pension complète :** 270 €

Présentation dans le programme 2011.

Durant ce module se déroulent les certifications suivantes :

- **UC 1** « concevoir un projet en APSA » – 2ème partie
 - production d'un document et entretien (40 minutes) et réalisation d'un écrit (3 H) portant sur l'analyse du métier ;
- **UC 2** « coordonner la mise en œuvre du projet » - 2ème partie
 - production d'un document et entretien (45 minutes) ;
- **UC 3** « conduire une démarche d'intervention en APSA » à la fois en milieu professionnel (conduite des cycles d'activités)
 - production d'un document et entretien (30 minutes) et en milieu associatif FFSA
 - production d'un document et entretien (30 minutes).

Module 13 20 heures**Synthèse 2 et certification 3****11180DE****4 AU 6 JUILLET 2011 • LIMOGES (87)****Coût pédagogique :** 300 €**Hébergement en pension complète :** 160 €

Présentation dans le programme 2011.

Durant ce module se déroulent les certifications suivantes :

- **UC 3** « conduire une démarche d'intervention en APSA »
 - présentation d'un projet de formation
 - réalisation d'un document et entretien (1 H)
- Soutenance du mémoire (certification transversale) – entretien (1 H)

Certification de l'UC 4**Encadrer des séances d'APSA en sécurité**

Cette certification se déroule sur le « terrain » lors d'interventions pédagogiques auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes accueillis dans la structure d'alternance.

Chaque candidat ayant trois cycles à mettre en œuvre, la certification porte sur l'évaluation de la préparation, l'encadrement et l'analyse d'une séance dans chacun des cycles :

- Cycle 1 – séance de début de cycle
- Cycle 2 – séance de milieu de cycle
- Cycle 3 – séance de fin de cycle

Pour les cycles 1 et 3, l'évaluation est réalisée par les tuteurs et un « expert » nommé par le jury du diplôme.

Pour le cycle 2, l'évaluation est assurée par les tuteurs.

BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF 1^{ER} DEGRÉ

Option "activités physiques et sportives adaptées"

Enseigner les activités physiques et sportives dans le secteur spécialisé

Acquérir de nouvelles compétences et une qualification reconnue

Analyser ses conceptions

Cursus de formation

TEST DE SÉLECTION

PRÉFORMATION (40 heures)

EXAMEN DE FIN DE PRÉFORMATION

UF1 : unité de formation de base (80 heures)

UF2
Jeux
et sports
collectifs
(40 heures)

UF3
Activités
aquatiques
(40 heures)

UF4
Activités
athlétiques
ou combat
ou raquettes
(40 heures)

UF5
Activités
d'expression
ou arts du
cirque
(40 heures)

UF6
Activités
physiques
de pleine
nature
(40 heures)

Stage
pédagogique
en situation
(100 heures
sur 6 mois)

Stage
associatif
(20 heures
sur 6 mois)

Unité de régulation (40 heures)

UF7 : unité de synthèse (40 heures)

EXAMEN FINAL

Ce brevet d'Etat ne pouvant plus être délivré à compter du 1er janvier 2011, sont programmées, en 2010, les deux dernières sessions d'examen. Il n'est plus possible d'entrer en formation de BEES APSA depuis mars 2009. Pour devenir professionnel de l'encadrement des APSA, il est dorénavant nécessaire de s'inscrire au DEJEPS APSA (voir p. 11).

DÉMARCHE DE FORMATION

Alternance de :

- apports théoriques
- interventions pédagogiques auprès de personnes déficientes intellectuelles, atteintes de troubles psychiques
- conception d'outils pour analyser sa pratique
- pratique d'activités en fonction des thématiques des unités de formation
- évaluation formative en fin de stage (travail écrit)

COMPÉTENCES VISÉES

- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet en activités physiques et sportives pour répondre aux besoins de personnes déficientes intellectuelles, en souffrance psychique pouvant se manifester chez des enfants ou des adolescents par des troubles du comportement dans un contexte institutionnel particulier (établissement spécialisé du secteur social, médico-social, structure de santé mentale, association sportive, structure intermédiaire ou de loisir..)

- Travailler en équipe et intégrer son projet au projet individuel et au projet institutionnel
- Engager sa responsabilité éthique pour permettre aux sujets d'apprendre, d'évoluer dans leur projet et de conquérir leur autonomie

OBJECTIFS

- **Acquérir** des connaissances sur l'environnement professionnel, les publics accueillis ;
- **Développer** des méthodologies d'analyse et de travail réinvestissables ;
- **Comprendre** la logique des activités et leurs spécificités ;
- **Choisir** des activités en lien avec les besoins des sujets ;
- **Identifier** des démarches pédagogiques et les mettre en oeuvre pour que le sujet apprenne ;
- **Concevoir** des outils d'observation et d'évaluation ;
- **Comprendre** sa responsabilité éducative et/ou thérapeutique.

Seules sont présentées dans ce programme, les unités de formation pouvant encore être suivies par les personnes en cours de formation et qui se présenteront à l'examen final du 13 au 15 décembre 2010.



Stage pédagogique en situation professionnelle

minimum 100 heures réparties sur au moins 6 mois

OBJECTIFS

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet en choisissant 3 familles d'A.P.S. à partir de la compréhension des missions de la structure et des besoins singuliers de chacune des personnes participant aux activités ;

Analyser ses choix, ses interventions à partir des outils conçus en formation ;

Contextualiser les compétences évaluées en formation ;

Rédiger un rapport de stage support de trois épreuves orales de l'examen final.

RÉGLEMENTATION

Dans le cadre de son stage pédagogique et de sa convention, le candidat peut exercer dans les mêmes conditions que le titulaire de la qualification (Cf. Prérogatives professionnelles p.10)

ORGANISATION

- Après avoir effectué l'UF1
- Signature d'une convention de stage en situation
- Suivi par un conseiller pédagogique
- Dans un établissement spécialisé ou une structure associative relevant des prérogatives du diplômé

Stage en milieu associatif FFSA

minimum 20 heures

OBJECTIFS

Découvrir les actions menées par la FFSA ;

Comprendre les objectifs et l'organisation sportive de la FFSA (secteurs de pratique, réglementation sportive) ;

Concevoir des prolongements associatifs aux projets d'APS de l'institution en fonction des besoins des sujets ;

Le stagiaire peut réaliser son stage, soit :

- en préparant des personnes licenciées à la FFSA en vue d'une compétition ou d'une manifestation sportive
- en s'investissant auprès d'une ligue, d'un comité départemental ou d'une association pour l'organisation d'une manifestation sportive
- en mettant en œuvre des activités innovantes au sein d'une association
- en créant une association affiliée à la FFSA

ORGANISATION

- Après avoir effectué l'UF1
- Signature d'une convention de stage associatif
- Dans une structure associative affiliée à la FFSA (comité départemental, ligue, association)
- Bilan écrit

UF2 40 heures Jeux et sports collectifs



Jeux et sports collectifs

10055DE

1 AU 5 MARS 2010 - LIMOGES (87)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 270 €

Contenus se reporter page 18

Jeux et sports collectifs

en ITEP et en MECS

10065DE

17 AU 21 MAI 2010 - BOULOURIS (83)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 220 €

Contenus se reporter page 18

Jeu et motricité (déficience intellectuelle sévère et profonde)

10075DE

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 - CERNAY (68)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 260 €

Cette formation se déroule dans un établissement accueillant des personnes atteintes d'une déficience mentale sévère

Contenus se reporter page 19

Jeu et autisme

10060DE (enfants et adolescents)

12 AU 16 AVRIL 2010 - SCLOS-DE-CONTES (06)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 310 €

Cette formation se déroule dans un établissement accueillant des enfants et des adolescents autistes

10070DE (adultes)

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 - BOUSSOULET (43)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 250 €

Ce stage se déroule en partenariat avec un établissement accueillant des adultes autistes

Contenus se reporter page 19

BEES APSA



UF3 40 heures Activités aquatiques

Activités aquatiques

10080DE

22 AU 26 MARS 2010 • EVRON (53)

10095DE

13 AU 17 DÉCEMBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Contenus se reporter page 20

Balnéothérapie et activités aquatiques (déficience intellectuelle profonde et polyhandicap)

10185DE

31 MAI AU 4 JUIN 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Cette formation se déroule en lien avec une Maison d'accueil spécialisée

Contenus se reporter page 20

Activités aquatiques et projet de soin

10085DE

20 AU 24 SEPTEMBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Cette formation se déroule en lien avec des adultes accueillis dans une structure de santé mentale

Contenus se reporter page 21

Activités aquatiques et autisme

10090DE

27 SEPTEMBRE AU 1 OCTOBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec une association de parents d'enfants autistes

Contenus se reporter page 21



UF4

40 heures

Activités athlétiques

10100DE

3 AU 7 MAI 2010 • BOULOURIS (83)

Coût pédagogique : 650 € • Hébergement en pension complète : 220 € • Contenus se reporter page 21

Jeux de raquettes

10055BE

3 AU 7 MAI 2010 • POITIERS (86)

Coût pédagogique : 650 € • Hébergement en pension complète : 210 € • Contenus se reporter page 22

Jeux d'opposition - combat

10050BE

3 AU 7 MAI 2010 • VARADES (44)

Coût pédagogique : 650 € • Hébergement en pension complète : 270 € • Contenus se reporter page 22

UF5

40 heures

Activités physiques d'expression

10120DE

21 AU 25 JUIN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 260 € • Contenus se reporter page 23

Arts du cirque

10125DE

11 AU 15 OCTOBRE 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 260 € • Contenus se reporter page 23

Danse et projet de soin

10115DE

14 AU 18 JUIN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 260 € • Contenus se reporter page 23



UF6 40 heures

Activités physiques de pleine nature

Activités hivernales de montagne (ski de fond, raquettes, luge, environnement)

10010BE

1 AU 5 FÉVRIER 2010 - ORCIÈRES (05)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 300 €

Contenus se reporter page 39

Navigation côtière

10130DE

7 AU 12 JUIN 2010 - BAIE DE QUIBERON (56)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 260 €

Contenus se reporter page 24

Escalade

10135DE

7 AU 11 JUIN 2010 - THORIGNÉ-EN-CHARNIE (53)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 295 €

Contenus se reporter page 24

V.T.T

10140DE

7 AU 11 JUIN 2010 - RIAILLÉ (44)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 370 €

Contenus se reporter page 25

Randonnée et découverte environnement montagnard

10145DE

7 AU 11 JUIN 2010 - ISESTE (64)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 285 €

Contenus se reporter page 25

Canoë-kayak

10150DE

7 AU 11 JUIN 2010 - PONT D'OUILLY (14)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 255 €

Contenus se reporter page 25

Unité de régulation 40 heures

10170BE

5 AU 9 JUILLET 2010 - STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 240 €

OBJECTIFS

Rédiger son rapport de stage ;

Analyser son stage en situation pédagogique ;

Se resituer au regard des compétences évaluées lors de l'examen final ;

Interroger ses conceptions éducatives et/ou thérapeutiques au regard des besoins des personnes participant aux cycles ;

Identifier ses difficultés pour faire évoluer la qualité de son travail ;

Analyser la pertinence des outils conçus pour évaluer les progrès des pratiquants.

CONTENUS

- Travail et suivi individuel permettant de faire évoluer le contenu et la qualité du rapport de stage

- Les compétences évaluées lors des différentes épreuves de l'examen final

- Approfondissement des connaissances en fonction des besoins de chacun des stagiaires

- Analyse des cycles présentés et de la portée de l'intervention

→ **PUBLIC** Stagiaires du Brevet d'Etat

Chaque stagiaire vient avec son projet de rapport de stage pédagogique et l'ensemble des documents conçus durant ce stage.

UF7 Unité de synthèse 40 heures

10160BE

6 AU 10 DÉCEMBRE 2010 - BOURGES (18)

Coût pédagogique : 650 €

Hébergement en pension complète : 270 €

OBJECTIFS

Présenter la synthèse de ses connaissances et compétences en s'appuyant sur son rapport de stage ;

Analyser son stage pédagogique et se situer par rapport aux épreuves de l'examen ;

Se préparer à l'exercice de son futur métier.

CONTENUS

- Méthodologie de préparation à l'examen

- Analyse du rapport de stage

- Préparation de l'ensemble des épreuves

- Analyse des outils conçus et mis en oeuvre
- Travail par groupes, travail individualisé (alternance de présentations en situation d'examen et de préparation personnelle)


- Connaissances en lien avec le futur métier (conventions collectives, diplômes pouvant être envisagés, métiers émergents)

→ **PUBLIC**

Candidats à l'examen du BEES-APSA

Examen final sous la responsabilité de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports du Centre à Orléans.

12 AU 14 JANVIER 2010 • 13 AU 15 DÉCEMBRE 2010 • BOURGES (18)

 Déposer son dossier d'inscription impérativement 2 mois avant la date de l'examen auprès de la

D.R.D.J.S. du Centre

Service des examens

122, rue du Faubourg Bannier

45042 ORLÉANS Cedex

Tel : 02 38 79 49 00

Les deux exemplaires du rapport de stage en situation doivent être envoyés au plus tard le 11 décembre 2009 (session janvier 2010) ou le 12 novembre 2010 (session décembre 2010). Ces dates doivent toutefois être précisées par la DRDJS (au moment du retrait du dossier d'inscription).

Pour le détail des épreuves, se reporter à l'arrêté du 29 avril 1993 fixant les conditions d'obtention de ce brevet d'Etat et au guide du candidat.

Validation des acquis de l'expérience

BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF 1^{ER} DEGRÉ DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT « activités physiques et sportives adaptées »

Être accompagné pour obtenir
la qualification par le dispositif de la V.A.E.
Expliciter ses expériences

Accompagnement VAE 24 heures

Obtenir le BEES « activités physiques et sportives adaptées »

10180VAE

30 MARS AU 2 AVRIL 2010 • PARIS (75)

Obtenir le DEJEPS « activités physiques et sportives adaptées »

10185VAE

18 AU 21 MAI 2010 • PARIS (75)

Coût pédagogique : 1000 €

Hébergement en pension complète : 280 €

Aujourd'hui, « toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification enregistrés au RNCP »

La V.A.E. est un acte par lequel un jury valide les compétences acquises par l'expérience et délivre tout ou partie d'un diplôme.

Pour accéder à la V.A.E., il est nécessaire que le demandeur justifie d'une activité (salariée et/ou bénévole) dans des fonctions identiques à celles du

titulaire du brevet d'Etat « activités physiques et sportives adaptées » ou du DEJEPS « activités physiques et sportives adaptées », pour un volume horaire équivalent à 2400 heures sur un minimum de 36 mois. Il s'agit des conditions nécessaires pour que le dossier soit recevable.

Chaque salarié peut bénéficier d'un congé V.A.E. lui permettant d'être accompagné dans la réalisation de son dossier.

Les dossiers doivent être retirés auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports.

L'accompagnement proposé intègre un regroupement sur 4 jours (24 h) pour finaliser un travail méthodologique puis

un suivi personnalisé dans la réalisation du dossier.

Les décisions de validation sont prises par le jury d'examen de ce brevet d'Etat. Les prochaines sessions se dérouleront du 12 au 14 janvier 2010 et du 13 au 15 décembre 2010 à Bourges (18). Pour le DEJEPS APSA, la date pour le jury VAE n'est pas encore précisée. Elle devrait avoir lieu en septembre 2010 ou en avril 2011.

Pour le BEES APSA, les dossiers doivent être envoyés en triple exemplaire au plus tard le 11 novembre 2009 ou le 12 octobre 2010 à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports du Centre à Orléans.

OBJECTIFS

Comprendre le dispositif de la V.A.E. ;
Identifier les démarches à réaliser ;
Identifier les compétences constitutives du métier d'éducateur sportif en « activités physiques et sportives adaptées » ;
Acquérir des méthodologies de travail ;
Expliciter ses expériences pour les organiser par écrit ;
Préparer l'entretien oral.

CONTENUS

- Le dispositif de la V.A.E.
- Les conditions d'accès à la V.A.E. (durée des expériences)
- Les compétences validées dans le cadre du brevet d'Etat d'éducateur sportif « activités physiques et sportives adaptées » ou du DEJEPS « activités physiques et sportives adaptées »
- Méthodologie pour décrire les activités professionnelles et/ou bénévoles

- Choix d'expériences significatives dans les trois domaines
- Explication des expériences
- Présentation écrite et orale des expériences
- Reformulation et précision des expériences présentées
- Organisation de l'accompagnement individuel à l'issue du stage
- Préparation à l'entretien oral de la session de validation

LES DIPLÔMES DE LA FFSA

DIPLÔME FÉDÉRAL D'ANIMATEUR

Option "animation et loisirs"

DIPLÔME FÉDÉRAL D'ANIMATEUR

Option "animation auprès de personnes atteintes d'une déficience sévère"

INITIATEUR SPORT ADAPTÉ

Option "activités motrices"

Ces diplômes sont destinés aux professionnels mettant en œuvre ponctuellement des A.P.S. dans le prolongement de leur pratique éducative ou thérapeutique

OBJECTIFS

Animer et évaluer des cycles d'APS dans le cadre du projet éducatif et/ou thérapeutique pour tenter d'apporter une réponse aux besoins des personnes accueillies dans la structure ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse pour faire évoluer sa pratique ;

Comprendre sa responsabilité pour l'engager et permettre au sujet d'évoluer dans son projet ;

Choisir des démarches pédagogiques permettant au sujet de progresser ou de maintenir ses acquis.

PUBLIC

- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique mettant en œuvre des activités physiques et sportives dans le prolongement du projet éducatif et/ou thérapeutique
- Personnes souhaitant approfondir leurs expériences d'animation et acquérir une première certification avant de s'engager dans le cursus du DEJEPS APSA

Les titulaires du diplôme fédéral d'animateur peuvent faire valoir leurs acquis dans le cadre du positionnement à l'entrée en formation pour le DEJEPS-APSA.

Diplôme fédéral d'animateur

Option "animation et loisirs"

Module 1 : **Projets/démarches** (commun aux 2 options) 40 heures

10200DFA

8 AU 12 MARS 2010 - STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 240 €

CONTENUS

- Référentiel de compétences de l'animateur fédéral
- Missions des structures spécialisées
- Eduquer, soigner : définitions et conceptions théoriques
- Apprendre : définitions et problématiques à partir des singularités des personnes déficientes ou en souffrance psychique
- Identifier des besoins : problématiques objet/sujet
- Les démarches pédagogiques : définitions, choix en fonction des caractéristiques et des besoins des sujets
- Observer et évaluer : conception d'outils
- Méthodologie du projet
- Classification des APS à partir des processus mis en jeu pour le pratiquant
- Qu'est-ce qu'une logique d'activité ?
- Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes intellectuelles
- Le stage pédagogique en situation : organisation
- F.F.S.A. : objectifs et organisation

Modules 2 et 3 (au choix du candidat) 40 heures

- en fonction du projet professionnel et du public accueilli
- Parmi les modules proposés dans le cadre du DEJEPS-APSA :
 - M4 « jeux et sports collectifs »,
 - M5 « activités aquatiques »,
 - M6 « activités athlétiques »,
 - M7 « activités duelles d'opposition : jeux de raquettes ou combat »,
 - M8 « arts du cirque » ou « danse et projet de soin » ou « activités physiques d'expression »,
 - M9 « activités physiques de pleine nature »

Stage en situation et examen (cf p.39)

Diplôme fédéral d'animateur

Option "animation auprès de personnes atteintes d'une déficience sévère"

Cursus de formation

- Module 1 "Projets/démarches" (cf p.37)
- 2 modules à choisir parmi les modules 2, 3 et 4 présentés ci-dessous
- Stage en situation de 40 heures
- Examen



Module 2

Balnéothérapie et activités aquatiques (déficience intellectuelle profonde et polyhandicap)

10185DE

31 MAI AU 4 JUIN 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Cette formation se déroule en lien avec une Maison d'accueil spécialisée

CONTENUS

- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- Séances pédagogiques auprès de personnes ayant une déficience sévère
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Le choix du matériel et l'aménagement du milieu pour solliciter l'engagement des personnes
- Réglementation des baignades
- Les démarches pédagogiques pour que le sujet construise son adaptation

Module 3

Jeu et motricité (déficience intellectuelle sévère et profonde)

10075DE

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 • CERNAY (68)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 260 €

Cette formation se déroule dans un établissement accueillant des personnes atteintes d'une déficience mentale sévère

CONTENUS

- Logique des jeux et sports collectifs
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Elaboration de jeux à partir des capacités affectives et cognitives des personnes ayant une déficience profonde ou sévère
- Intérêt des jeux avec des personnes atteintes d'une déficience profonde ou sévère
- Séances pédagogiques auprès de personnes ayant une déficience profonde ou sévère
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Relation pédagogique et démarches d'intervention sollicitant le sujet, son désir pour qu'il puisse être en mesure de s'engager dans des actions significatives

ou Module 3

Jeu et autisme

10060DE (enfants et adolescents)

12 AU 16 AVRIL 2010 • SCLOS-DE-CONTES (06)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 310 €

Cette formation se déroule dans un établissement accueillant des enfants et des adolescents autistes

10070DE (adultes)

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 • BOUSSOULET (43)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 250 €

Ce stage se déroule en partenariat avec un établissement accueillant des adultes autistes

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique, hypothèses étiologiques
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Comment la personne autiste peut-elle jouer ?
- Conception de projet à partir des besoins de la personne autiste
- Logique des jeux et sports collectifs
- Séances pédagogiques auprès d'enfants ou d'adultes autistes
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- La démarche pédagogique de l'auto-adaptation et l'accompagnement de la personne vers le jeu
- Qu'est-ce que la relation ? Comment l'instaurer en respectant le sujet ?
- Qu'est-ce qu'écouter ?



Module 4

Activités hivernales de montagne (ski de fond, raquettes, luge, environnement)

10010BE

1 AU 5 FÉVRIER 2010 • ORCIÈRES (05)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 300 €

CONTENUS

- Logique des activités hivernales de montagne
- Découverte du ski de fond, des raquettes, de la luge et élaboration d'abris
- Choix des activités en fonction des besoins des sujets
- Les ressources (motrices, physiologiques, cognitives, affectives ...) mobilisées par ces activités, et leur gestion par le pratiquant
- L'environnement montagnard en hiver (connaissance du manteau neigeux, sécurité, orientation)
- Le choix du matériel en fonction des caractéristiques des personnes
- Séances pédagogiques auprès d'adultes déficients intellectuels pratiquant régulièrement ces activités
- Les démarches pédagogiques et l'adaptation du sujet à un environnement incertain
- Elaboration d'outils d'observation et d'évaluation pour identifier les évolutions du pratiquant
- La réglementation en montagne et l'organisation d'activités ou de séjours (transferts)

ou Module 4

Randonnée et découverte environnement montagnard

10145DE

7 AU 11 JUIN 2010 • ISESTE (64)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 285 €

CONTENUS

- Logique des activités de randonnée en montagne
- Capacités mobilisées chez le pratiquant (motrices, physiologiques, cognitives, psycho-affectives) et leur gestion en situation
- Connaissance du milieu (faune, flore), création de fiches de travail en fonction des capacités et des besoins des pratiquants
- Lecture de carte; orientation : élaboration d'outils en fonction des capacités de traitement de l'information du sujet
- Problématiques liées à l'altitude
- Météorologie, sécurité
- Choix du matériel (chaussures, sacs ...)
- Organisation de randonnées en liaison avec des professionnels de la montagne (sorties, transferts)
- Séances pédagogiques auprès d'adultes déficients intellectuels
- Les démarches pédagogiques : solliciter le sujet pour qu'il construise son adaptation et découvre ses centres d'intérêt afin que l'activité devienne aussi un projet personnel
- Conception de référentiels d'évaluation spécifiques à la randonnée
- Réglementation en montagne et préservation de l'environnement

Stage en situation (commun aux 2 options) 40 heures

Il s'effectue dans un établissement spécialisé ou une association affiliée à la FFSA. Il peut débiter après la réalisation de deux modules. Le candidat conçoit, met en œuvre et évalue un projet en A.P.S. (avec deux supports d'activités) conduisant à la réalisation d'un rapport de stage, support de l'épreuve orale de l'examen

Examen (commun aux 2 options) 7 heures

10205DFA

25 NOVEMBRE 2010 • PARIS (75)

Coût pédagogique : 250 €

Hébergement en pension complète : 230 €

Pour s'inscrire à l'examen, il est nécessaire d'être licencié à la FFSA.

L'examen comporte 2 épreuves : • écrit (2 heures), • oral à partir du rapport (aspects institutionnels et pédagogiques).

Initiateur sport adapté

Option "activités motrices"

Initiateur Sport Adapté en activités motrices 35 heures

10215DIAM

29 MARS AU 2 AVRIL 2010 • CHALON-SUR-SAÔNE (71)

10220DIAM

4 AU 8 OCTOBRE 2010 • CHALON-SUR-SAÔNE (71)

Coût pédagogique : 900 € (700 € adhérents FFSA)

Hébergement en pension complète : 450 €

OBJECTIFS

- **Obtenir** une certification fédérale ;
- **Acquérir** des connaissances sur les caractéristiques des personnes ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde ;
- **Acquérir** des méthodologies de travail réinvestissables ;
- **S'approprier** des connaissances sur le champ des activités motrices à la FFSA ;
- **Choisir** des démarches pédagogiques sollicitant le désir et l'engagement du sujet ;
- **Gérer** des cycles d'activités ;
- **Identifier** sa responsabilité éducative et/ou thérapeutique dans la mise en œuvre de ces activités.

CONTENUS

- Les activités motrices à la FFSA : définitions et développement
- Eduquer, soigner : définitions et conceptions théoriques
- Caractéristiques des personnes ayant une déficience intellectuelle sévère ou profonde
- Comment identifier des besoins ?
- Apprendre : définitions et problématiques à partir des singularités des personnes déficientes ou en souffrance psychique
- Les démarches pédagogiques : définition, choix en fonction des caractéristiques et des besoins des sujets
- Observer et évaluer : conception d'outils
- Méthodologie du projet
- Classification des activités à partir des processus mis en jeu chez le pratiquant
- Qu'est-ce qu'une logique d'activités ?
- Qu'est-ce qu'une intention pédagogique ?
- Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes intellectuelles participant aux activités motrices
- FFSA : objectifs et organisation

→ PUBLIC

- Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets en activités motrices
- Bénévoles ou professionnels intervenant auprès d'une association sportive FFSA



LES FORMATIONS THÉMATIQUES DE TRANS'FORMATION

Animation Activités physiques et sportives	42/43
Animation Activités artistiques	44/46
Autisme	47/48
Polyhandicap et déficience intellectuelle sévère	49/50
Personnes handicapées vieillissantes	51/52
Enfance et adolescence	53/55
Santé mentale et projet de soin	56
Conduite de projets	57/59
Vie institutionnelle	60/62
Travailleurs en E.S.A.T.	63
Formations en Partenariat • Escalade	64

Animation Activités physiques et sportives

Acquérir de nouvelles compétences pédagogiques

Analyser sa pratique professionnelle

→ **PUBLIC** Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets utilisant ces activités

Navigation côtière 40 heures sur habitable (Hoëdic, Houat, Belle-Île)

10130DE

7 AU 12 JUN 2010 • BAIE DE QUIBERON (56)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 260 €

🎯 **OBJECTIFS** Acquérir des compétences permettant d'accompagner, sous la responsabilité d'un skipper, en toute sécurité des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques

📋 **CONTENUS**

- Logique de l'activité "navigation côtière"
 - Ressources mobilisées chez le pratiquant (traitement d'information, pilotage, maintien d'un cap . . .)
 - Connaissances spécifiques à la navigation et à l'environnement marin
 - Choix du matériel : type de bateaux
 - Lecture de cartes marines et orientation
 - Identification et interprétation des indices liés au vent, aux vagues, aux marées, aux nuages . . .
 - Vie à bord, sécurité, réglementation
 - Conception d'outils d'analyse de la pratique
 - Conception et mise en oeuvre de projets en relation avec des professionnels de la voile
 - Les démarches pédagogiques et la sollicitation des pratiquants en fonction de leurs besoins
 - Gestion des journées de navigation par les stagiaires
- Ce stage se déroule en partenariat avec la formation DEUST « activités physiques adaptées » de l'UFR-STAPS de Strasbourg*

V.T.T 40 heures

10140DE

7 AU 11 JUN 2010 • RIAILLÉ (44)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 370 €

🎯 **OBJECTIFS**

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet en VTT pour tenter de répondre aux besoins des sujets
Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse

📋 **CONTENUS**

- Logique de l'activité V.T.T.
- Ressources mobilisées chez le pratiquant pour piloter, s'orienter, s'adapter aux contraintes de l'environnement à partir d'un but signifiant pour lui
- Choix et entretien du matériel
- Sécurité et réglementation : organisation de sorties, de transferts
- Choix des parcours en fonction des capacités du pratiquant et de ses centres d'intérêt
- Lecture de carte; orientation : élaboration d'outils en fonction des capacités de traitement de l'information du sujet
- Séances pédagogiques auprès d'adolescents déficients intellectuels
- Les démarches pédagogiques : apprendre à gérer son activité en fonction du lien que le sujet entretient avec elle
- Conception d'outils d'évaluation
- Connaissances sur l'environnement physique et humain, préservation de l'environnement

Yoga 35 heures

10530APS

7 AU 11 JUN 2010 • AUREL (26)

Coût pédagogique : 900 € • Hébergement en pension complète : 300 €

🎯 **OBJECTIFS**

Découvrir les activités de Yoga
S'approprier par la pratique, des compétences pour mettre en œuvre cette activité dans son contexte professionnel
Choisir des formes de pratique adaptées aux besoins des sujets
Élaborer des séances permettant aux sujets de donner du sens à leur pratique
Développer des connaissances sur les fondements du Yoga

📋 **CONTENUS**

- Approche des différentes formes de pratique du Yoga : Hatha Yoga, Pranayama, Yoga Nidra et autres relaxations
- Notions de postures, d'énergie : aspects théoriques et pratiques
- Les évolutions dans la pratique du Yoga : les enchaînements, la signification des postures
- Méthodologie d'intervention auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques
- Comment permettre à la personne en difficulté de reconnaître ses sensations, de comprendre ce qu'elle réalise
- Mettre en œuvre des démarches d'intervention prenant en compte la singularité des pratiquants.



Activités hivernales de montagne (ski de fond, raquettes, luge...) 40 heures

10010BE

1 AU 5 FÉVRIER 2010 • ORCIÈRES (05)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 300 €

° **OBJECTIFS** Comprendre la logique de l'activité et les ressources qu'elle mobilise ; Identifier des démarches pédagogiques et les mettre en œuvre pour que le sujet apprenne ; Concevoir des outils d'observation et d'évaluation.

CONTENUS

- Logique des activités hivernales de montagne
- Découverte du ski de fond, des raquettes, de la luge et élaboration d'abris
- Choix des activités en fonction des besoins des sujets
- L'environnement montagnard en hiver (connaissance du manteau neigeux, sécurité, orientation)
- Les ressources (motrices, physiologiques, cognitives, affectives ...) mobilisées par ces activités, et leur gestion par le pratiquant
- Séances pédagogiques auprès d'adultes déficients
- Le choix du matériel en fonction des caractéristiques des personnes intellectuelles pratiquant régulièrement ces activités
- Les démarches pédagogiques et l'adaptation du sujet à un environnement incertain
- Elaboration d'outils d'observation et d'évaluation pour identifier les évolutions du pratiquant
- La réglementation en montagne et l'organisation d'activités ou de séjours (transferts)

Randonnée - environnement montagnard 40 heures

10145DE

7 AU 11 JUIN 2010 • ISESTE (64)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 230 €

OBJECTIFS

Définir la logique de l'activité et les contraintes liées à l'orientation ;

Identifier des démarches pédagogiques et les mettre en œuvre pour que le sujet gère son activité ;

Gérer la sécurité.

CONTENUS

- Logique des activités de randonnée en montagne
- Capacités mobilisées chez le pratiquant (motrices, physiologiques, cognitives, psycho-affectives) et leur gestion en situation
- Connaissance du milieu (faune, flore), création de fiches de travail en fonction des capacités et des besoins des pratiquants
- Problématiques liées à l'altitude
- Météorologie, sécurité
- Lecture de carte; orientation : élaboration d'outils en fonction des capacités de traitement de l'information du sujet
- Choix du matériel (chaussures, sacs ...)
- Organisation de randonnées en liaison avec des professionnels de la montagne (sorties, transferts)
- Séances pédagogiques auprès d'adultes déficients intellectuels
- Les démarches pédagogiques : solliciter le sujet pour qu'il construise son adaptation et découvre ses centres d'intérêt afin que l'activité devienne aussi un projet personnel
- Conception de référentiels d'évaluation spécifiques à la randonnée
- Réglementation en montagne et préservation de l'environnement

Tir à l'arc 35 heures

10505APS

17 AU 21 MAI 2010 • SABLÉ-SUR-SARTHE (72)

Coût pédagogique : 900 € • Hébergement en pension complète : 420 €

OBJECTIFS

Élaborer des connaissances théoriques, techniques et pédagogiques sur l'activité ;

Intégrer son projet en tir à l'arc au projet institutionnel ;

Préparer des archers à des manifestations sportives.

CONTENUS

- Tir à l'arc : définition, logique de l'activité,
- Différentes techniques de tir
- Capacités mobilisées par le pratiquant
- Choix du matériel et règles de sécurité
- Conception d'outils d'observation et d'évaluation
- Les démarches pédagogiques
- Séances pédagogiques auprès d'adolescents ou d'adultes déficients intellectuels
- Réglementation sportive

Animation Activités artistiques

Innover dans sa pratique professionnelle

S'ouvrir à des pratiques culturelles

Cette thématique intègre une réflexion sur la conception de projets artistiques, puis une déclinaison à partir d'activités d'expression, de création et de production comme la danse, les arts du cirque, la photographie, le théâtre.

Comment solliciter la personne pour qu'elle puisse « libérer » du désir, du symbolique, qu'elle puisse engager un processus d'expression et de création lui permettant de se découvrir, de se « dire », d'adresser à

l'autre un message passant par des supports engageant le corps dans la représentation, à partir d'idées, d'émotions ...

Ainsi, c'est le rapport à soi, aux autres qui évolue dans un contexte d'accompagnement éducatif ou thérapeutique. En même temps, ces activités sont un moyen d'ouverture à la culture, d'exploration de ses émotions, de son désir.

→ **PUBLIC** Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets artistiques

Les activités artistiques en institution spécialisée 35 heures

10500AAA

26 AU 30 AVRIL 2010 - STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 1000 € • Hébergement en pension complète : 450 €

OBJECTIFS

Interroger ses représentations des différents supports artistiques proposés et de leur mise en œuvre dans un contexte éducatif et/ou thérapeutique ;

Acquérir des connaissances sur les différents supports utilisés (vidéo, photographie, peinture, dessin, danse ...) ;

S'approprier une culture en lien avec les supports ;

Comprendre ce que sont des processus d'expression, de création, ce qu'est un langage corporel symbolique, ce qu'est une représentation subjective ...

Solliciter les sujets pour qu'ils puissent se projeter dans une production ;

Prendre en compte les caractéristiques des sujets afin de solliciter des processus d'élaboration en lien avec leurs potentialités et difficultés, leur imaginaire, leur culture, leurs désirs ;

Concevoir, conduire et évaluer des séquences d'animation artistique ;

Favoriser des modes d'expression de différente nature pour que le sujet puisse libérer de la parole.

CONTENUS

- Proposition de différents supports d'expression et de création : vidéo, photo, dessin, peinture, danse ...
- Signification des activités pour les personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychique
- Expression, création, production : définitions
- Le choix de démarches d'intervention pour favoriser l'imagination et la création
- Comment la personne peut-elle élaborer un message pour le transmettre en utilisant un moyen d'expression signifiant pour elle ?
- Analyse de situations professionnelles
- Intervention auprès de personnes déficientes intellectuelles en utilisant divers supports d'expression

Arts du cirque 40 heures

10125DE

11 AU 15 OCTOBRE 2010 - STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 260 €

OBJECTIFS

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet en arts du cirque ;

Acquérir des connaissances sur ces activités ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;

Choisir des démarches pédagogiques sollicitant l'engagement des sujets pour leur permettre de s'exprimer, d'évoluer, de créer.

CONTENUS

- Définitions et aspects culturels
- Logique des activités d'arts du cirque

- Les différentes pratiques : équilibres, jongleries, acrobaties, jeu de clown
- Prouesses et expression dans l'élaboration de productions
- Les démarches pédagogiques
- Choix du matériel
- Imaginaire des arts du cirque et engagement de la personne à partir du lien qu'elle entretient aux activités
- Séances pédagogiques auprès d'adolescents déficients intellectuels
- Conception de référentiels d'évaluation

La photographie : un outil de médiation support du lien social 35 heures

10510AAA

31 MAI AU 4 JUIN 2010 • ANNECY (74)

Coût pédagogique : 1000 € • Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

La pratique de la photographie est envisagée comme un outil de médiation en ce sens qu'elle engage la personne dans une mise en mouvement visant à la construction d'un espace transitoire en vue d'y inscrire les conditions du passage d'un état problématique à un autre plus favorable au développement du bien-être de l'individu et à son autonomie. L'utilisation d'un outil de médiation « image » a également pour objectifs de permettre aux sujets de développer de nouveaux centres d'intérêt et champs relationnels, de s'engager dans un processus de gestion individuelle de projet et de découverte de leurs potentialités. Le professionnel crée ainsi les conditions favorables aux transformations sociales nécessaires pour que des personnes en difficultés

puissent accéder à une position d'acteur et de promoteur du changement. Par ailleurs, le professionnel, en s'appuyant sur des supports « image », est en mesure de favoriser la meilleure expression possible d'une information visant à faire connaître une réalité sociale singulière. Son action se situe dans la cité et a une portée socio-politique et culturelle. Durant cette formation, les professionnels auront la possibilité d'aborder la photographie tant du point de vue de son usage dans le champ du travail social que de la pratique en réalisant un projet. Il s'agira également de saisir les différentes étapes de réalisation aux niveaux organisationnel, technique, émotionnel et esthétique. Cette mise en pratique vise également le développement du sens de la créativité et de l'imagination.

OBJECTIFS

Repérer les fonctions, les usages sociaux et la place de la photographie dans le champ du travail social et de la santé ;

Comprendre les processus et les modalités d'intervention avec les outils de médiation ;

Repérer, analyser et comprendre les principaux concepts présents dans la médiation par la création ;

Appréhender la question de la valorisation des travaux réalisés par les usagers ;

S'initier aux techniques de base de la photographie numérique ;

Appréhender la construction d'un plan de travail photographique ;

Apprendre à raisonner le travail de sélection des images et son agencement.

CONTENUS

- Technique de la prise de vue à partir d'un document méthodologique
- Travail à partir de thématiques : en lien avec la pratique professionnelle
- Analyse d'images : aspects techniques et subjectivité du regard
- Structuration d'un projet photo concernant des personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychique : organisation, méthodologie, matériel
- Présentation de travaux basés sur la médiation photographique
- Travail en groupe autour de la création d'un montage photographique
- La photo comme moyen de communication, d'échange au travers de différents supports de la vie institutionnelle : journaux ou magazines, expositions ...

Danse 40 heures

10115DE

14 AU 18 JUIN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 260 €

OBJECTIFS

Découvrir par la danse ses capacités corporelles expressives, émotionnelles ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;

Choisir des démarches permettant au sujet de s'engager dans un projet en vue d'une production.

CONTENUS

- La danse : logique de l'activité, aspects culturels,
- La danse comme support éducatif et/ou thérapeutique

- Produire seul et collectivement
- Créer, exprimer, se découvrir : comment favoriser l'engagement des patients, comment solliciter leurs désirs de création
- Relation corps, espace, temps et énergie
- Relation pédagogique dans l'activité
- Animation de séquences auprès de personnes déficientes
- Les démarches d'intervention
- Élaboration d'outils d'analyse de l'activité et de l'évolution des pratiquants

Animation Activités artistiques



Atelier théâtre 35 heures

10515AAA

20 AU 24 SEPTEMBRE 2010 • CLERMONT-FERRAND (63)

Coût pédagogique : 1000 € • Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Comment le théâtre peut permettre à une personne déficiente intellectuelle ou atteinte de troubles psychiques de libérer son expression, de symboliser des émotions, des perceptions, de construire son « discours », d'interpréter « un autre rôle » ? L'expérience esthétique se nourrit d'un manque qui va

vers la quête de soi. La rencontre de « son » personnage, la rencontre du texte, la rencontre de la scène et enfin la rencontre du spectateur est ici le lieu du déploiement de l'altérité en quête d'intimité... L'enjeu de la formation est de contribuer à apporter des réponses à ces questionnements.

OBJECTIFS

S'approprier des connaissances philosophiques et artistiques sur les processus d'expression et de création en arts vivants ;

Élaborer des modes de sollicitation du sujet pour qu'il s'engage dans une expression à partir de son désir ;

Choisir des méthodologies de travail et d'analyse de sa pratique ;

Construire un projet éducatif, thérapeutique et artistique en lien avec les demandes, les caractéristiques et les besoins des personnes ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation ;

Analyser les retombés du projet « théâtre ».

PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique exerçant auprès de personnes déficientes intellectuelles ou en souffrances psychiques (éducateurs, animateurs, ergothérapeutes, psychomotriciens, AMP, aides soignants...)

CONTENUS

- Les arts vivants, le théâtre : les processus en jeu dans l'expression, la création, l'interprétation et la production
- Repérage théoriques pour comprendre l'activité
- S'exprimer, créer, interpréter, se produire : problématiques rencontrées à partir des caractéristiques des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques
- Les effets du regard, la position de spectateur
- Pratique de l'activité : ateliers d'expression, d'écriture, d'interprétation, de mise en scène
- Les démarches pédagogiques
- Animation d'ateliers auprès de personnes déficientes intellectuelles
- Élaboration d'outils d'observation et d'évaluation
- Instaurer une relation pédagogique libérant la créativité et respectant le sujet

Cirque adapté 35 heures

10605FP

15 AU 19 MARS 2010 • AIRE-SUR-ADOUR (40)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 420 €

OBJECTIFS

Élaborer des connaissances et compétences en arts du cirque ;

Intégrer le cirque adapté à un projet éducatif, de soin ou de loisir ;

Gérer les aspects liés aux aménagements et à la sécurité.

Stage en partenariat avec l'AFCA

(Association Française de Cirque Adapté)

CONTENUS

- Définitions et aspects culturels
- Logique des activités d'arts du cirque
- Les techniques du cirque : manipulation d'objets, jongleries, acrobaties, équilibre sur objets, clown
- Démarches d'intervention pour favoriser l'engagement des pratiquants
- Prouesses et expression dans l'élaboration de productions
- Matériel, sécurité, réglementation
- Conception de projets et d'outils d'analyse de son intervention

Autisme

Interroger ses conceptions

Analyser sa pratique professionnelle

Découvrir de nouvelles compétences

→ **PUBLIC** Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique intervenant auprès de personnes autistes

Jeu et autisme 40 heures

10060DE (enfants et adolescents)

12 AU 16 AVRIL 2010 • SCLOS-DE-CONTES (06)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 310 €

Cette formation se déroule en partenariat avec un établissement accueillant des enfants et des adolescents autistes

10070DE (adultes)

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 • BOUSSOULET (43)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 250 €

Ce stage se déroule en partenariat avec un établissement accueillant des adultes autistes

OBJECTIFS

S'approprier des connaissances sur l'autisme ;
Prendre en compte les besoins singuliers de ces personnes pour concevoir des projets utilisant le jeu ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;

Choisir des démarches pédagogiques pour susciter le désir d'agir et permettre au sujet de se transformer ;

Acquérir des connaissances sur le jeu.

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique, hypothèses étiologiques
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Comment la personne autiste peut-elle jouer ?
- Logique des jeux et sports collectifs
- Conception de projet à partir des besoins de la personne autiste
- Séances pédagogiques auprès d'enfants ou d'adultes autistes
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- La démarche pédagogique de l'auto-adaptation et l'accompagnement de la personne vers le jeu
- Qu'est-ce que la relation ? Comment l'instaurer en respectant le sujet ?
- Qu'est-ce qu'écouter ?

Activités aquatiques et autisme 40 heures

10090DE

27 SEPTEMBRE AU 1 OCTOBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 € • Hébergement en pension complète : 230 €

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec une association de parents d'enfants autistes

OBJECTIFS

S'approprier des connaissances sur l'autisme ;
Définir le sens de son métier pour comprendre sa responsabilité en sauvegardant l'intégrité de l'être ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;

Choisir des démarches pédagogiques pour susciter le désir d'agir et l'engagement en activités aquatiques ;

S'approprier des connaissances sur les activités aquatiques.

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique - hypothèses étiologiques
- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- Séances pédagogiques auprès d'enfants autistes
- Comment favoriser l'éveil de la personne autiste en utilisant ces activités ?
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Les démarches pédagogiques, l'aménagement du milieu, l'accompagnement en activités aquatiques
- Instaurer une relation en respectant la personne
- Réglementation des baignades

Activités d'expression et autisme 35 heures

De la sensorialité en expression vers l'élaboration d'un langage corporel symbolique

10405AUT

11 AU 15 OCTOBRE 2010 - STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Les personnes autistes sont en difficulté dans l'espace communicationnel. Pourtant, prises par leurs sensations qui engendrent une importante excitation, elles cherchent à exprimer, à intérioriser ce qui vient du dedans vers le monde extérieur (l'autre). Comment cette sensorialité peut-elle être étendue

comme une expression de soi (pour se dire) ? Comment cette sensorialité, comme lieu du lien vers l'extérieur peut-elle évoluer vers un espace plus organisé de perception pour tendre peut-être vers l'élaboration d'un langage corporel symbolique ? Tels sont les enjeux de cette formation.

OBJECTIFS

S'approprier des connaissances sur l'autisme ;

Analyser les caractéristiques singulières des personnes autistes ;

Comprendre ce que sont les activités d'expression, ce qu'est un langage corporel symbolique ;

Elaborer des modes de sollicitation du sujet pour qu'il s'engage dans une expression à partir de son désir ;

Choisir des méthodologies de travail et d'analyse de sa pratique ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation.

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique – hypothèses étiologiques
- Autisme et expression comme moyen d'instauration d'une relation à l'autre
- Les activités d'expression – définitions, processus sollicités
- Qu'est ce qu'un langage corporel symbolique
- De la sensorialité vécue à l'expression
- Investir différents modes d'expression
- Pratique de l'activité
- S'exprimer, créer, se produire : problématiques rencontrées à partir des caractéristiques des personnes autistes
- Les démarches pédagogiques
- Animation d'activités auprès d'enfants autistes
- Élaboration d'outils d'observation et d'évaluation
- Instauration d'une relation en respectant le sujet thérapeutique intervenant auprès de personnes autistes

De l'expérience intuitive à la conception de projets 32 heures

10400AUT

25 AU 28 MAI 2010 - PARIS (75)

Coût pédagogique : 800 € • Hébergement en pension complète : 400 €

DÉMARCHE

Dans la pratique éducative ou thérapeutique, chaque professionnel engage des actions auprès de personnes autistes à partir de ce qu'il perçoit dans la rencontre de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte. Mais parfois, il est en difficulté lorsqu'il s'agit de faire part, aux autres membres de l'équipe, de ce qui se passe, de ce qui évolue, des limites rencontrées, des pistes à privilégier car expliciter ses intuitions pour qu'elles prennent place

dans un projet individuel n'est pas toujours évident. Alors, interroger ce qui porte ces actions, s'appuyer sur des outils méthodologiques pour clarifier ce qui est engagé, communiquer les évolutions observées mais aussi les difficultés ne devient-il pas une nécessité pour que les pratiques puissent être partagées et contribuer ainsi à l'évolution des projets des enfants, adolescents ou adultes concernés ?

OBJECTIFS

S'approprier des connaissances sur l'autisme ;

Comprendre les missions de la structure ;

Analyser ses implications dans le travail en équipe ;

Expliciter sa pratique professionnelle ;

Elaborer des outils de conception et d'analyse de sa pratique ;

Evaluer la portée de son intervention dans le contexte du travail en équipe.

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique, hypothèses étiologiques
- Les structures d'accueil : textes de référence, signification des missions
- La responsabilité éthique : définition et compréhension à partir de situations professionnelles
- Le travail en équipe : le projet individuel, les besoins des sujets
- La relation à l'autre, son écoute qu'il soit un professionnel ou une personne autiste
- Méthodologie du projet
- L'évaluation : élaboration d'outils
- L'analyse de la portée de son travail : sur quels repères s'appuyer ?
- Préparation des réunions de synthèse, d'équipe
- Analyse de situations professionnelles

Polyhandicap et déficience intellectuelle sévère

Innover dans sa pratique professionnelle

Conduire ses actions à partir d'une relation de sujet à sujet

Sensibilisation multi-sensorielle et concept Snoezelen 35 heures

10420POLY

4 AU 8 OCTOBRE 2010 • MARMOUTIER (67)

Coût pédagogique : 1050 €

Hébergement en pension complète : 460 €

Cette formation se déroule en lien avec une structure spécialisée possédant un espace Snoezelen

DÉMARCHE

La personne, polyhandicapée ou ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde, est très démunie dans le rapport à soi, aux autres et au monde. Ce qui la guide est la présence de l'autre et les stimuli que peut offrir l'environnement. Cette sollicitation et les effets perçus

par le sujet peuvent être source de plaisir, de surprise, d'éveil. Cette présence à l'autre passe par une écoute, des projets s'élaborant à partir d'hypothèses de travail issues d'une analyse des besoins de ces personnes.

OBJECTIFS

S'approprier des connaissances sur les caractéristiques des personnes polyhandicapées ou des personnes ayant une déficience mentale sévère à profonde ;

Analyser leur rapport à soi, aux autres et au monde à partir de leur développement intellectuel et psycho-affectif ainsi que de leur dépendance ;

Comprendre les problématiques de la stimulation multi-sensorielle et le concept Snoezelen ;

Concevoir et proposer des animations sensorielles variées permettant au sujet de vivre des expériences nouvelles ;

Instaurer une relation et engager des médiations pour que le sujet éprouve du plaisir et s'ouvre à l'autre et au monde ;

Concevoir, conduire et évaluer des projets à partir du concept Snoezelen ;

Engager une responsabilité éthique afin que les choix et les actions proposés prennent en compte la personne en tant que sujet, en préservant son intégrité physique, psychique et affective.

CONTENUS

- Caractéristiques des personnes polyhandicapées et des personnes ayant une déficience mentale sévère à profonde
- Développement intellectuel et psycho-affectif : l'étape sensori-motrice, désir, pulsion et plaisir
- Concept Snoezelen : pour qui, avec quels objectifs, quels aménagements matériels
- Qu'est ce qu'être sujet ?
- Accompagner la personne lors des activités Snoezelen : place de l'intervenant et de la personne handicapée, modes de sollicitation et processus en jeu, sens de la médiation
- Relation, éthique et responsabilité
- Méthodologie du projet à partir d'une approche des besoins singuliers de la personne
- Observer et évaluer : quelle démarche, quels outils ?

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique impliqués dans des projets d'accompagnement de personnes polyhandicapées, de personnes ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde, de personnes autistes, psychotiques

Personnes à mobilité réduite et animation en activités physiques et sportives adaptées 35 heures

10425POLY

29 MARS AU 2 AVRIL 2010 • BEAUCAIRE (30)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 460 €

*Cette formation se déroule dans une Maison d'Accueil
Spécialisée accueillant des personnes à mobilité réduite*

OBJECTIFS

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets en A.P.S. pour tenter de répondre aux besoins de ces personnes dans le cadre d'un travail en équipe ;

Interroger ses conceptions pour permettre à ces personnes d'être engagées dans leur projet ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;

Innover en favorisant les apprentissages et le maintien des acquis ;

Concevoir des environnements, des aménagements sollicitant le désir de la personne.

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets auprès de personnes à mobilité réduite

CONTENUS

- Aspects théoriques sur les origines et conséquences des déficiences mentales avec une mobilité réduite
- Caractéristiques de ces personnes
- Missions des structures d'accueil et l'accompagnement de la personne dans son projet de vie
- Responsabilité et éthique dans sa pratique
- Méthodologie du projet
- Les A.P.S. : définitions, classification et logique des activités
- Choix d'activités significatives pour les personnes en lien avec leurs besoins
- L'aménagement du milieu comme moyen de sollicitation du désir de la personne
- La relation pédagogique
- Les démarches pédagogiques
- Conception d'outils d'observation et d'évaluation
- Séances d'animation auprès de personnes ayant une mobilité très réduite

Balnéothérapie et activités aquatiques (déficience intellectuelle profonde et polyhandicap) 35 heures

10185DE

31 MAI AU 4 JUIN 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230 €

OBJECTIFS

Choisir des activités à support aquatique à partir d'une analyse de leur logique et au regard des besoins des sujets ;

Concevoir un accompagnement et des aménagements permettant au sujet de s'engager dans l'activité à partir du plaisir qu'il éprouve ;

Choisir des démarches pédagogiques permettant au sujet de construire son adaptation au milieu aquatique ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation pour analyser sa pratique ;

Assurer la cohérence avec les objectifs du projet individuel.

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique impliqués dans des accompagnements en balnéothérapie ou en activités aquatiques auprès de personnes polyhandicapées ou ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde

CONTENUS

- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- L'accompagnement en balnéothérapie et en piscine ou comment instaurer une relation pour devenir compagnon de jeu
- Séances pédagogiques auprès de personnes ayant une déficience profonde ou un polyhandicap
- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Le choix du matériel et l'aménagement du milieu en fonction de l'espace aquatique et des capacités des sujets afin que leurs désirs puissent être sollicités
- Réglementation des baignades
- Les démarches pédagogiques pour que le sujet construise son adaptation

Personnes handicapées vieillissantes

Analyser sa pratique professionnelle

Élaborer des projets innovants

Accompagner des personnes déficientes mentales vieillissantes 35 heures

10405PV

17 AU 21 MAI 2010 • BEAUNE (71)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Le vieillissement, même s'il se traduit par une perte de capacités, des dégradations physiques entraînant progressivement une dépendance accrue, est avant tout une étape spécifique de l'existence introduisant comme celles qui les ont précédées un vécu subjectif, un rapport à soi qui évolue. Qu'en est-il pour des personnes

déficientes intellectuelles qui ont parfois des difficultés à exprimer leur ressenti ? Comment peuvent-elles être sujet de leur existence ? Comment solliciter leur engagement dans des projets significatifs ? Comment favoriser leur écoute, leur expression pour que la relation à l'autre soit toujours possible ?

OBJECTIFS

S'approprier des connaissances sur le vieillissement des personnes déficientes mentales ;

Analyser les caractéristiques singulières de ces personnes

Comprendre les problématiques du vieillissement pour engager des choix professionnels permettant à chaque personne d'être sujet de son existence ;

Concevoir, conduire et évaluer des projets partant des besoins singuliers des personnes et sollicitant leur désir à s'engager dans actes significatifs pour chacune d'elles ;

Concevoir une organisation institutionnelle pour que chaque sujet soit reconnu, écouté, accompagné en fonction de ses besoins ;

Travailler en équipe pour que chaque professionnel engage une responsabilité éthique respectueuse de l'intégrité psychique et physique des personnes.

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets auprès de personnes vieillissantes (Maisons de retraite, Foyers d'Accueil médicalisé, Maisons d'Accueil spécialisées, Associations d'aide à domicile ...)

CONTENUS

- Approches biologique, philosophique, clinique, psychanalytique et sociologique du vieillissement
- Les effets du vieillissement chez les personnes déficientes intellectuelles
- Analyse de situations professionnelles
- Qu'est ce qu'être sujet ?
- Accompagner : définitions, conceptions pour quel engagement professionnel
- Méthodologie du projet à partir d'une approche des besoins existentiels, donc singuliers de la personne
- L'engagement de sa responsabilité et le travail en équipe pour être dans une écoute et une prise en compte réelle du sujet
- Des temps de vie quotidienne aux activités régulières et ponctuelles : l'instauration de la relation, la place accordée au sujet pour solliciter son désir, son engagement, ses découvertes...
- Les démarches d'intervention
- Observer et évaluer : quelle démarche, quels outils ?

Personnes handicapées vieillissantes

Activités corporelles et personnes déficientes mentales vieillissantes 35 heures

10400PV

14 AU 18 JUIN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 260 €

DÉMARCHE

Les activités proposées aux personnes déficientes mentales vieillissantes n'ont-elles pour objectif que le maintien des acquis ? Comment éviter des régressions trop importantes qui « alourdissent » l'accompagnement au quotidien ? Comment impliquer le sujet dans les choix qui le

concernent lorsqu'il en a les capacités ? Quels médiateurs proposés en activités corporelles en fonction des besoins des sujets ? Quelles démarches privilégier pour que le sujet puisse s'engager ? Tels sont les questionnements qui seront explorés durant cette formation.

OBJECTIFS

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets en activités corporelles pour tenter de répondre aux besoins des personnes âgées dans le cadre d'un travail en équipe ;
Interroger ses conceptions pour permettre à ces personnes d'être actrices de leur projet ;
Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;
Innover pour que ces personnes s'engagent dans des actes significatifs.

→ **PUBLIC** Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets auprès de personnes vieillissantes (Maisons de retraite, Foyers d'Accueil médicalisé, Maisons d'Accueil spécialisé, Associations d'aide à domicile ...)

CONTENUS

- Les personnes déficientes vieillissantes : données démographiques et médicales, facteurs handicapant
- Caractéristiques de ces personnes
- Éduquer, soigner : conceptions théoriques
- Méthodologie du projet
- Les activités corporelles : définitions, classifications et logiques
- Choix d'activités significatives pour les personnes en lien avec leurs besoins
- Les démarches pédagogiques pour solliciter le désir d'engagement
- Conception d'outils d'observation et d'évaluation
- Séances d'animation auprès de personnes déficientes intellectuelles vieillissantes

L'accompagnement de la fin de vie des résidents en institution spécialisée 35 heures

10415PV

20 AU 24 SEPTEMBRE 2010 • SÈTE (34)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Les professionnels qui exercent auprès de personnes déficientes intellectuelles vieillissantes sont confrontés à des deuils qu'ils accompagnent. Ils ont à parler à celui qui souffre, qui n'a pas toujours les moyens langagiers pour exprimer ce qu'il ressent. Ces événements ont des répercussions à la fois pour eux, mais aussi pour les autres

adultes partageant souvent son quotidien depuis de longues années avec celle ou celui qui vient de disparaître. Comment aborder les questionnements de chacun ? Comment parvenir à se rendre disponible à l'autre pour l'écouter, lui parler ? Comment travailler en équipe pour trouver les relais nécessaires face aux limites rencontrées ?

OBJECTIFS

Interroger les et ses représentations de la mort ;
Analyser les répercussions des situations de deuil sur soi, les personnes accueillies dans l'institution, la vie institutionnelle ;
Définir ce que signifie écouter, symboliser pour offrir à chacun des espaces d'expression significatifs ;
Etre dans une présence à l'autre le prenant en compte en tant que sujet ;
Engager sa responsabilité pour offrir une dimension humaine aux interactions autour du deuil, que ce soit pour l'être concerné, sa famille, les autres adultes, les professionnels.

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique impliqués dans l'accompagnement de personnes vieillissantes (Maisons de retraite, Foyers d'Accueil médicalisé, Maisons d'Accueil spécialisé, Associations d'aide à domicile ...)

CONTENUS

- Approche philosophique et psychanalytique de la mort
- Qu'est-ce que le processus de deuil ?
- La personne face au deuil en fonction du rapport à soi, aux autres et au monde : quelle perception, quelle souffrance, quels impacts psychologiques ?
- Analyse de situations professionnelles
- Qu'est-ce qu'être sujet ?
- Qu'est-ce que la responsabilité ?
- Qu'est-ce qu'instaurer une relation, qu'est-ce qu'écouter ?
- La fonction du langage et l'expression de la souffrance
- Le travail en équipe comme espace de soutien des autres adultes, des professionnels directement impliqués par le deuil
- Le travail auprès de la famille

Le professionnel, l'autorité et l'enfant

35 heures

10430EA

31 MAI AU 4 JUIN 2010 • AVIGNON (84)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Les propos sur l'autorité touchent tous les secteurs de la vie sociale, et plus particulièrement le champ de l'éducation. Il existe de nombreuses manières de penser l'autorité, au risque de la confusion. N'est-elle qu'affirmation d'un pouvoir, obéissance ? N'appelle-t-elle que des sanctions lorsqu'elle n'est plus respectée ? N'est-il pas nécessaire d'en réinterroger régulièrement

le sens pour concevoir des pratiques éducatives ou thérapeutiques favorisant l'émergence d'un sujet à partir d'une relation féconde, valorisante, créative permettant à chacun de trouver sa place, d'être reconnu, de se développer ? Tels sont les questionnements qui émergeront durant cette formation ?

OBJECTIFS

Interroger la signification de « autorité » pour s'en approprier le sens ;

Engager des actes professionnels permettant à l'enfant de se sentir reconnu pour construire sa sécurité et s'orienter vers des apprentissages ;

Analyser les processus relationnels en jeu dans la pratique éducative et thérapeutique ;

Prendre en compte la sécurité psychique de l'enfant afin de la préserver à partir d'une relation d'écoute ;

Travailler en équipe pour assurer une cohérence des projets et des pratiques ;

Concevoir des outils d'analyse de sa pratique professionnelle.

PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique exerçant auprès d'enfants en institution spécialisée (champ médico-social, social, santé mentale, aide sociale à l'enfance)

CONTENUS

- Qu'est-ce que l'autorité : définitions, significations et implications dans la pratique professionnelle
- Eduquer, soigner, accompagner : définitions, conceptions et liens avec la question de l'autorité
- Qu'est-ce qu'apprendre ?
- Le développement de l'enfant et les problématiques de l'autorité
- Le professionnel face aux difficultés de l'enfant et sa possible souffrance
- Les enjeux de la relation (transfert, contre-transfert, médiations, place des sujets)
- Qu'est-ce qu'écouter : définitions et analyse de situations professionnelles
- Les limites rencontrées dans la relation éducative ou thérapeutique et la nécessité du travail en équipe à partir de cas concrets présentés par les stagiaires
- Observation, évaluation : quels objectifs, quels outils privilégier ?

Du risque en éducation : adolescence, conduites à risques et risques du projet 35 heures

10435EA

20 AU 24 SEPTEMBRE 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

N'y a-t-il pas toujours un risque à prendre dans la rencontre de l'autre, dans le fait de lui proposer des objets d'investissement, dans son écoute, dans la prise en compte de ses souffrances, de ses questionnements dans une période propice aux réaménagements psychiques ? L'adolescent, dans la quête de soi, l'élaboration de nouveaux repères, est aussi susceptible

de s'engager dans des conduites dites à risques. Que va alors engager le professionnel comme risques au travers du projet, pour que l'adolescent puisse à la fois s'éprouver et se construire ? Comment le professionnel prend-il en compte le discours sociétal sur le risque pour ne pas s'y enfermer ?

OBJECTIFS

Interroger la notion de risques, les conceptions qui en émergent ;

Identifier ce qu'est l'adolescence, ses transformations et l'impact psychique qu'elle a sur le sujet et son environnement ;

Analyser les processus en jeu à partir d'éclairages philosophiques, psychanalytiques et sociologiques ;

Définir ce qu'est la souffrance psychique pour s'ouvrir des axes de travail ;

Interroger et analyser ses conceptions du travail auprès d'adolescents en souffrance ;

Comprendre ce que signifie « écouter » et identifier ses propres limites dans l'écoute de l'autre ;

S'impliquer et se ressourcer par le travail en équipe ;

Concevoir, conduire et évaluer des projets auxquels l'adolescent puisse donner du sens pour s'y engager, s'y projeter à partir de son désir et du lien qu'il entretient avec l'objet du projet.

PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique exerçant auprès d'adolescents en institution spécialisée (champ médico-social, social, santé mentale, aide sociale à l'enfance)

CONTENUS

- Qu'est-ce qu'un risque ?
- Risque et éducation
- Qu'est-ce que l'adolescence ?
- Développement psychique et affectif de l'adolescent
- Psychopathologie de l'adolescence : identification, expression, signification dans le lien que l'adolescent entretient entre son expression personnelle, son engagement dans le tissu social, l'impact de son éducation
- Écouter : définitions à partir d'apports théoriques du champ philosophique et psychanalytique, les processus en jeu dans la relation d'écoute, la prise en compte de la souffrance de l'adolescent, ses propres limites dans l'écoute de l'adolescent, de son désir
- Le projet individuel : méthodologie et implication de l'équipe pour tenter d'apporter des réponses aux besoins réels de l'adolescent tout en ne portant pas atteinte à son intégrité psychique
- Analyse de situations professionnelles

Enfance et adolescence

en ITEP et en MECS

Comment concevoir et mettre en œuvre des activités de médiation signifiantes pour les enfants et les adolescents, tout en apportant une réponse à leurs besoins ?

OBJECTIFS

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets en APS en s'appuyant sur les missions de la structure et les besoins des enfants ou adolescents impliqués ;

Développer des méthodologies de travail et d'analyse réinvestissables ;

Choisir des activités en lien avec les besoins singuliers des enfants et des adolescents ;

Identifier des démarches pédagogiques et les mettre en œuvre pour que le sujet apprenne ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation ;

Définir des logiques d'activités pour identifier les processus mis en jeu ;

Engager sa responsabilité éducative et/ou thérapeutique.

Jeux et sports collectifs en ITEP et en MECS 40 heures

10065DE

17 AU 21 MAI 2010 • BOULOURIS (83)

Coût pédagogique : 650 € • Hébergement en pension complète : 220 €

CONTENUS

- Les problématiques liées aux troubles de la conduite et du comportement
- Eduquer, soigner : définitions et conceptions
- Comment prendre en compte la souffrance psychique des enfants et adolescents concernés lors de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets en jeux et sports collectifs
- Logique des jeux et sports collectifs
- Classification des jeux (Château, Caillois...)
- Conception de projet à partir des besoins des enfants et des adolescents
- Séances pédagogiques auprès d'enfants accueillis en ITEP

- Conception d'outils pour identifier les évolutions des pratiquants
- Les démarches pédagogiques pour permettre aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages
- Qu'est-ce que la relation ?
Comment l'instaurer en respectant le sujet ?
- Qu'est-ce qu'écouter ?

→ PUBLIC

Professionnels intervenant auprès d'enfants ou d'adolescents accueillis en ITEP ou en MECS

Pratiques urbaines - Roller, BMX, Graph' 35 heures

10445EA

21 AU 25 JUIN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 900 € • Hébergement en pension complète : 220 €

CONTENUS

- Les problématiques liées aux troubles de la conduite et du comportement
- Éduquer, soigner : définitions et conceptions
- Logiques des activités concernées
- Processus mis en jeu pour le pratiquant
- Conception de projet à partir des besoins réels des enfants et des adolescents
- Séances pédagogiques auprès d'enfants et d'adolescents accueillis en ITEP

- Conception d'outils pour observer et évaluer les progrès des pratiquants
- Les démarches pédagogiques pour permettre aux pratiquants d'être acteurs de leurs apprentissages
- Produire, créer, s'éprouver dans ces activités
- La relation comme médiateur des apprentissages

→ PUBLIC

Professionnels intervenant auprès d'enfants ou d'adolescents accueillis en ITEP ou en MECS

Santé mentale et projet de soin

Intégrer les activités au projet de soin

Analyser sa pratique professionnelle

Acquérir de nouvelles compétences

Danse et projet de soin 40 heures

10105DE

14 AU 18 JUIN 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 260 €

OBJECTIFS

Découvrir par la danse ses capacités corporelles expressives, émotionnelles ;

Interroger ses représentations de la danse pour les faire évoluer ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;

Analyser les activités de danse dans le cadre du projet de soin.

→ **PUBLIC** Professionnels en santé mentale conduisant des projets en activités d'expression et en danse

CONTENUS

- La danse : logique de l'activité, aspects culturels,
- La danse comme support de soin
- Créer, exprimer, se découvrir : comment favoriser l'engagement des patients, comment solliciter leurs désirs de création
- Produire seul et collectivement
- Relation corps, espace, temps et énergie
- Relation thérapeutique dans l'activité
- Animation de séquences auprès d'adultes ayant des troubles psychiques
- Les démarches d'intervention

Activités aquatiques et projet de soin 40 heures

10085DE

20 AU 24 SEPTEMBRE 2010 • EVRON (53)

Coût pédagogique : 850 €

Hébergement en pension complète : 230€

OBJECTIFS

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet en activités aquatiques pour tenter de répondre aux besoins des sujets dans le cadre de leur projet de soin ;

Acquérir des connaissances sur les activités aquatiques ;

Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse ;

Choisir des démarches pédagogiques et aménager le milieu pour solliciter l'engagement du patient.

CONTENUS

- Logique des activités aquatiques
- Du terrien à l'aquatique : transformations et adaptations
- Comment accompagner la personne dans son soin en utilisant ces activités ?
- Séances d'animation auprès d'adultes d'un service de psychiatrie
- Conception d'outils pour identifier les évolutions du patient dans le cadre de son projet de soin
- L'aménagement du milieu et les démarches d'intervention
- Réglementation des baignades

Photographie, vidéo et projet de soin 40 heures

10400SM

11 AU 15 OCTOBRE 2010 • NANTES (44)

Coût pédagogique : 950 € • **Hébergement en pension complète :** 460€

OBJECTIFS

Concevoir et mettre en œuvre des projets utilisant le support de la photographie et de la vidéo pour favoriser l'expression des patients ;

Développer des compétences en lien avec les spécificités techniques des outils ;

Identifier les fonctions, les usages sociaux et la place de la photographie et de la vidéo dans le champ de la santé ;

Appréhender la valorisation des productions des patients à partir du lien qu'ils entretiennent à la photographie ou la vidéo ;

Créer des outils de communication permettant aux patients de partager leurs créations ;

Instaurer une relation permettant au patient de concrétiser ses projets.

CONTENUS

- Technique de la prise de vue
- Travail à partir de thématiques : en lien avec la pratique professionnelle
- Analyse d'images : aspects techniques et subjectivité du regard
- Structuration d'un projet photo ou vidéo concernant des personnes en souffrance psychique : organisation, méthodologie, matériel
- Présentation de travaux basés sur la médiation photographique
- Travail en groupe autour de la création d'un montage photographique ou vidéo
- La photo ou la vidéo comme moyen de communication, d'échange au travers de différents supports de la vie institutionnelle : entretiens, journaux ou magazines, expositions ...
- De l'expression symbolique au langage

→ **PUBLIC** Professionnels en santé mentale conduisant (ou désirant conduire) des projets utilisant la médiation photographique ou vidéo.

Conduite de projet

Analyser sa pratique professionnelle

Travailler en équipe en engageant sa responsabilité

Le projet individuel : de la commande réglementaire à l'engagement d'une responsabilité éthique 35 heures

10300CPRO

27 SEPTEMBRE AU 1 OCTOBRE 2010 - AIX-EN-PROVENCE (13)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Le contexte législatif actuel (loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) conduit à une transformation des pratiques professionnelles, en particulier par l'évaluation de la qualité du service offert aux sujets accueillis dans ces structures spécialisées. Cette évolution est particulièrement portée sur la conception, la conduite et l'évaluation du projet individuel ou du projet de vie du sujet. Cette démarche s'impose

aujourd'hui à chaque professionnel. Il est donc important que chaque professionnel puisse comprendre sa responsabilité éthique et ce qu'elle engage dans le travail en équipe auprès de chacune des personnes accueillies. Il est alors nécessaire de réinterroger le sens de son métier, ses conceptions des missions, du travail auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes pour rendre signifiante la problématique des besoins autour de laquelle les projets sont amenés à se structurer. C'est dans cette perspective que cette formation est conçue.

OBJECTIFS

Identifier le contexte législatif et les implications pour sa pratique professionnelle ;

Comprendre le sens de l'acte d'évaluer pour demeurer au service des besoins du sujet ;

Comprendre ce qu'est la responsabilité éthique et ce qu'elle engage dans le travail auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes accueillis dans des services et structures spécialisées ;

Concevoir, conduire et évaluer des projets individualisés en partant des besoins singuliers des personnes accueillies dans la structure et à partir d'un réel travail en équipe ;

Choisir des méthodologies de travail et d'analyse de sa pratique ;

Concevoir des outils d'observation et d'évaluation.

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique impliqués dans la conception, la conduite et l'évaluation de projets individuels

CONTENUS

- Le contexte législatif : loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Les conséquences du nouveau paysage réglementaire : le projet individuel, l'organisation du travail et les choix professionnels à partir des besoins du sujet accueilli, l'évaluation de la qualité du service ...
- Les missions de sa structure : quelles significations, quelles conceptions professionnelles, quels engagements dans sa pratique
- Qu'est-ce que la responsabilité éthique : approche à partir de la pensée philosophique d'Emmanuel Lévinas et d'un éclairage psychanalytique ;
- Méthodologie du projet à partir d'hypothèses de travail issues d'une analyse des besoins du sujet
- Conception d'outils d'évaluation pour analyser seul et en équipe la portée éducative et/ou thérapeutique de son intervention
- La réunion de synthèse : objectif, travail préparatoire, structuration, analyse des projets et des actions engagées
- Analyse de situations professionnelles à partir de documents professionnels de chaque stagiaire

Les écrits professionnels : préparer une réunion de synthèse et redéfinir le projet individuel 35 heures

10310CPRO

26 AU 30 AVRIL 2010 • BORDEAUX (33)

Coût pédagogique : 950 €

Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Les professionnels du champ social, médico-social ou en santé mentale, avec les évolutions du contexte réglementaire précisant le cadre de leur pratique, sont conduits à utiliser de plus en plus l'écrit dans leur métier. Un écrit permet d'explicitier une pensée, des conceptions, des choix, des étapes, des modalités d'évaluation... Il engage et expose chaque professionnel qui définit ainsi le sens de son métier, ses attentes vis-à-vis des sujets dont il a la responsabilité dans un contexte de travail en équipe et de partage des informations. Le recours à l'écrit n'est jamais neutre, même s'il fait référence à des conceptions théoriques,

s'il s'appuie sur des critères objectivables, il est empreint de subjectivité. Il traduit la nature des interactions qui se sont développées et qui ont rendues possible ou non l'évolution du sujet. Proposer un écrit, lorsqu'il a une fonction de bilan et de prospective, nécessite une préparation, une synthèse et une articulation des informations afin qu'elles rendent compte des réponses qui ont été apportées aux besoins et objectifs identifiés dans le projet individuel et qu'elles soient signifiantes pour l'ensemble de l'équipe.

OBJECTIFS

Analyser les attentes précisées dans les textes réglementaires et législatifs ;

Identifier les objectifs d'une réunion de synthèse ;

Définir son rôle dans le cadre d'une synthèse et assumer sa responsabilité pour l'enfant, l'adolescent ou l'adulte dont il est question ;

Comprendre la signification d'évaluer, ses fonctions ;

Concevoir, conduire et évaluer des projets individualisés en partant des besoins singuliers des personnes accueillies et en s'inscrivant dans un travail d'équipe ;

Elaborer des écrits en cohérence avec les besoins identifiés, les objectifs poursuivis et les évolutions projetées et centrés sur les problématiques de la personne.

PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique engagés dans le travail de synthèse dans le suivi du projet individuel.

CONTENUS

- Le contexte législatif : loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Le projet individuel : définition, méthodologie, évaluation ...
- La réunion de synthèse : objet, structuration, responsabilité de chaque professionnel, préparation et nature des interventions
- La responsabilité éthique : définition à partir d'une approche philosophique et psychanalytique ;
- L'écrit : comment le structurer pour rendre « lisible » sa pensée, les informations à transmettre et partager
- L'évaluation comme support de préparation de la synthèse
- Quels choix proposés à l'issue d'une synthèse : comment gérer les situations conflictuelles tout en respectant chacun et sa parole
- Analyse d'écrits professionnels en lien avec l'objet de la formation – travaux dirigés et élaboration de travaux écrits

Analyser sa pratique professionnelle dans le contexte du travail en équipe 35 heures

10315CPRO

17 AU 21 MAI 2010 • SAINT-MALO (35)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 460 €

DÉMARCHE

Travailler en équipe implique de partager une culture professionnelle, de confronter des conceptions, des hypothèses de travail pour effectuer ensuite des choix. Cela nécessite aussi une confiance réciproque. Cette confiance n'est possible que si chacun engage sa responsabilité pour que les choix opérés soient toujours au plus proche des besoins singuliers du sujet handicapé ou souffrant.

OBJECTIFS

Définir le sens de son métier et ses conceptions ;

Comprendre le sens de l'acte d'évaluer ;

Analyser son implication dans le travail en équipe ;

Instaurer des relations professionnelles basées sur la confiance réciproque ;

Engager sa responsabilité pour que les choix proposés et leur évaluation soit en lien avec les besoins réels des personnes accueillies ;

Élaborer des outils d'observation et d'évaluation pour analyser sa pratique professionnelle ;

Donner du sens aux évolutions observées chez les personnes bénéficiant de l'intervention du professionnel ;

Affirmer ses choix et ses conceptions face aux autres membres de l'équipe ;

Entendre ses résistances pour être à l'écoute de l'autre et pour faire évoluer sa pratique.

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique engagés dans le travail en équipe et dans le suivi et l'évolution des projets individuels

Travailler en équipe passe aussi par une grande humilité, une reconnaissance de ses propres potentialités et limites dans son travail permettant de s'ouvrir à l'autre pour élaborer en commun. C'est aussi un moyen d'identifier l'impact de son action auprès des enfants, des adolescents ou des adultes accompagnés.

CONTENUS

- La demande d'évaluation au travers des évolutions législatives (loi du 2 janvier 2002, loi du 11 février 2005)
- Le travail en équipe de la conception, à la conduite et à l'évaluation du projet individuel
- Éduquer, accompagner, soigner : quelles significations pour quels engagements professionnels
- La responsabilité éthique : définition, mise en œuvre comme socle du travail en équipe et comme garantie de la prise en compte du sujet tout en préservant son intégrité
- Les processus psychiques à l'œuvre dans la rencontre de l'autre
- La relation et l'écoute de l'autre : conceptions à partir d'apports philosophiques et psychanalytiques, la reconnaissance de ses limites
- L'évaluation : quelles fonctions ? quels outils pour identifier l'évolution du sujet ?
- Analyse de situations professionnelles liées au travail en équipe et à la perception de sa responsabilité

Évaluer le projet en activités physiques et sportives adaptées

10305CPRO

18 AU 22 OCTOBRE 2010 • STRASBOURG (67)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 260 €

LA DÉMARCHE de formation s'appuie sur les besoins spécifiques de chacun des participants : il est donc important que chacun vienne avec le projet en APS et les outils professionnels utilisés.

OBJECTIFS

Comprendre le sens de l'acte d'évaluer pour demeurer au service des besoins des sujets ;

Analyser ses conceptions éducatives et/ou thérapeutiques ;

Élaborer des outils d'évaluation pour identifier les progrès et communiquer avec l'équipe ;

Entendre ses résistances pour être à l'écoute de l'autre et pour faire évoluer sa pratique.

→ PUBLIC

Professionnels du champ thérapeutique ou éducatif engagés dans la conception de projets en APS

CONTENUS

- Interroger le sens philosophique de l'acte d'évaluer et ce qu'il suppose de déontologie pour rester au service des besoins du sujet
- Concevoir les outils à partir d'hypothèses
- Construire des référentiels d'évaluation par famille d'activités en fonction de leur logique
- Construire des fiches de liaison
- Évaluer le sens de son intervention en réunion de synthèse
- Évaluer l'évolution du sujet dans l'activité ainsi que la pertinence des activités proposées
- Évaluer la démarche et la relation pédagogique mise en œuvre
- Interroger sa responsabilité éducative et/ou thérapeutique
- Le travail en équipe et la communication des évaluations dans le cadre de la réunion de synthèse

Sexualité des enfants, adolescents et adultes en institution 35 heures

10330VI

3 AU 7 MAI 2010 • RENNES (35)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 470 €

DÉMARCHE

La sexualité est à entendre dans le sens de ce qui est fantasmé, désiré, perçu, vécu aux différentes étapes de la vie d'un sujet (petite enfance, enfance, adolescence, âge adulte, vieillissement) à partir d'une lecture psychanalytique, anthropologique, philosophique et sociologique. Il est important de saisir ce qui se joue dans la construction identitaire, sexuée depuis la petite enfance. Il s'agit d'une problématique essentielle de l'existence humaine et de son inscription dans la culture, la civilisation. L'éducation, la symbolique langagière permettent à l'enfant de sortir de sa toute jouissance pour s'engager dans des apprentissages. L'adolescence va réactiver la dynamique de la sexualité,

son affirmation, son « orientation » afin qu'elle puisse être assumée chez l'adulte. Qu'en est-il pour les personnes qui vivent dans des institutions spécialisées ? Comment la sexualité y est-elle vécue en fonction du rapport à soi, aux autres ? Une complexité qui peut aussi être déplacée par le professionnel en fonction de ses représentations, de ses normes et de son immixtion dans un vécu intime. Les questionnements autour de la sexualité des personnes accueillies en institution nécessitent de reconnaître avant tout leur altérité de sujet désirant dans une approche éthique.

OBJECTIFS

Clarifier ce que recouvre le terme de « sexualité » ;
Situer comment émerge la sexualité lors du développement psycho-affectif de l'enfant puis comment elle se structure à l'adolescence et à l'âge adulte ;
Analyser le lien que les personnes accompagnées entretiennent avec leur sexualité à partir de leur construction identitaire pour qu'elles soient en mesure de pouvoir la vivre ;
Instaurer des relations aux personnes accueillies leur permettant de s'exprimer sur des questions, des problématiques liées à leur sexualité ;
Engager un travail en équipe pour assurer une cohérence institutionnelle quant au vécu de la sexualité des personnes ;
Informer les personnes dans une optique de prévention et leur permettre d'identifier des limites, des interdits ;
Engager sa responsabilité en prenant en compte les besoins singuliers du sujet dans le cadre de son projet individuel ;
Interroger ses représentations, ses normes, ses modèles pour ne pas enfermer le sujet et favoriser l'émergence de son désir.

CONTENUS

- Le développement psycho-affectif de l'enfant
- La sexualité dans la théorie psychanalytique aux différentes étapes de l'existence
- Notions de désir, pulsion, fantasme, plaisir, castration, jouissance, perversion
- Identité et sexualité
- Représentation de la sexualité des personnes déficientes mentales ou en souffrance psychique
- L'accompagnement en milieu institutionnel : l'écoute du sujet, la prise en compte de son altérité, de ses désirs, de ses demandes, de ses questions, mais aussi la symbolisation des limites, des interdits qui s'imposent à soi par la présence de l'autre avec ses désirs, ses demandes ...
- Les choix conçus en équipe et l'engagement de sa responsabilité pour prendre en compte les besoins réels du sujet
- La responsabilité éthique : de la définition, à son engagement par le professionnel
- Analyse de situations professionnelles

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique impliqués dans la conduite des projets individuels, interpellés par les problématiques de la sexualité de la personne déficiente intellectuelle ou en souffrance psychique en institution spécialisée

Le quotidien en institution

Comment écouter, inventer, créer pour dépasser la routine 35 heures

10335VI

4 AU 8 OCTOBRE 2010 • HYERES (83)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 470 €

DÉMARCHE

Dans les structures spécialisées (internat, lieu d'accueil de jour), le quotidien, conçu par les professionnels, revêt une place importante par les repères et les contraintes qu'il impose, par les routines qu'il installe. Il est aussi un temps d'appropriation, de conquête de son autonomie en fonction des modes de sollicitation générés par le professionnel. C'est donc un temps paradoxal. En effet, à la fois, il conduit à des répétitions

pouvant être usantes quand elles ne sont pas significatives pour le sujet, mais il contribue aussi à instaurer de nombreuses rencontres, relations qui si le sujet est écouté, vont provoquer des ruptures dans la temporalité installée, créant de nouveaux espaces dans lesquels chacun se découvre, projette du désir, rêve, inventant ainsi un rapport singulier dans cette vie collective non choisie.

OBJECTIFS

Définir ses conceptions de la vie quotidienne auprès de personnes dépendantes ou souffrantes ;

Proposer des temps de vie quotidienne porteurs de désir, d'engagement du sujet, de découverte de soi et des autres ;

Travailler en équipe sur les évolutions régulières à apporter au quotidien en fonction des significations construites par les sujets

Favoriser l'émergence de la singularité des êtres dans un espace de vie collective par une écoute attentive ;

Engager sa responsabilité pour travailler à partir du sujet et de ses besoins.

→ PUBLIC

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique impliqués dans la structuration de la vie quotidienne de personnes dépendantes en institution ou à domicile

CONTENUS

- Le quotidien : représentations, approche philosophique, sociologique, psychanalytique pour donner du sens au cadre et aux actes qui s'y engagent
- La personne déficiente intellectuelle ou souffrante dans son rapport au quotidien, en fonction de son développement intellectuel et psycho-affectif, de ses attentes, de ses désirs, du sens qu'elle donne à la relation à l'autre, à l'environnement
- La relation au sujet, son écoute pour identifier le sens qu'il donne à ce qu'il vit
- L'aménagement et l'appropriation du cadre de vie par le sujet
- L'ouverture à l'expression et au langage pour que le sujet puisse faire part de ses remarques, de ses plaisirs, de ses déplaisirs, de ses attentes, de ses projets dans son rapport à sa vie quotidienne
- La problématique objet/sujet au quotidien
- La responsabilité éthique et le travail en équipe pour que le quotidien devienne un temps créatif pour chacun
- Analyse de situations professionnelles

Responsabilité éthique dans le soin et l'éducation : de quoi parle-t-on ? 21 heures

10340VI

3 AU 5 NOVEMBRE 2010 • SAINT-RAPHAËL (83)

Coût pédagogique : 570 €

Hébergement en pension complète : 300 €

→ **PUBLIC** Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique impliqués dans la conduite de projets auprès de personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychique

DÉMARCHE Qu'est-ce que la responsabilité éthique ? En quoi interpelle-t-elle l'action éducative ou thérapeutique ? En quoi se différencie-t-elle de la morale, de la déontologie ? En quoi s'adresse-t-elle avant tout à l'être dans ses interactions avec les autres ? L'éthique n'est-elle pas le « chemin » permettant au sujet de

construire le sens de ses actes ? Voici les questionnements qui vont baliser cette formation et permettre à chacun de donner une signification qui sort des sentiers battus, qui évoque l'engagement pour l'autre à une époque où la problématique de la responsabilité vise plutôt à se protéger d'autrui.

📌 OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et une culture spécifique au champ de la responsabilité et de l'éthique ;

Définir le sens de son métier et les finalités des actes éducatifs et thérapeutiques ;

Comprendre ce qu'est la responsabilité éthique pour pouvoir l'engager dans sa pratique éducative et thérapeutique ;

Identifier les conceptions du sujet à partir d'un éclairage philosophique et psychanalytique ;

Concevoir, conduire et évaluer des projets en engageant sa responsabilité pour que les choix, les actes et leurs conséquences pour l'autre soient toujours référés à un questionnement éthique ;

Élaborer des outils permettant d'analyser sa pratique professionnelle.

📌 CONTENUS

- La responsabilité, l'éthique : définitions et significations à partir d'une pensée philosophique et psychanalytique, différenciation par rapport à la déontologie et la morale
- Éduquer, soigner : définitions et conceptions
- Éthique et éducation, éthique et soin
- Le travail philosophique d'Emmanuel Lévinas : la responsabilité infinie et ses répercussions pour l'action éducative et thérapeutique
- La relation comme rencontre de deux subjectivités, comme responsabilité éthique
- Méthodologie du projet et articulations pour être dans une approche éthique de son action professionnelle
- L'engagement de sa responsabilité dans le travail en équipe
- Analyse de situations professionnelles

La loi du 2 janvier 2002 : quelles sont les problématiques aujourd'hui ? 21 heures

10320VI

26 AU 28 OCTOBRE 2010 • PARIS (75)

Coût pédagogique : 570 €

Hébergement en pension complète : 300 €

→ **PUBLIC** Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique exerçant auprès de personnes accueillies dans des institutions relevant de la loi du 2 janvier 2002

DÉMARCHE Les institutions sont confrontées à une seconde étape de la mise en œuvre de la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale. Après avoir conçu un nouveau projet institutionnel, le livret d'accueil, les projets individuels, les contrats de séjour, le conseil de la vie sociale, et avoir travaillé sur le processus d'évaluation, elles entrent dans une phase importante avec le temps des évaluations internes et externes de la qualité

des services offerts aux personnes accueillies. Ces évaluations, que vont-elles révéler du travail dans les institutions aujourd'hui ? Quelles sont les problématiques qui apparaissent avec cette nouvelle étape ? Comment chaque professionnel se les approprient-ils ? Comment l'institution évolue-t-elle pour demeurer cohérente dans les réponses qu'elle peut proposer aux besoins singuliers des sujets dont elle a la responsabilité ?

📌 OBJECTIFS

Réinterroger le contexte réglementaire pour lui donner du sens ;

Définir les notions de qualité dans le travail social et médico-social ;

Comprendre les missions de la structure et ce qu'elles engagent dans le travail collectif ;

Identifier les questionnements, les transformations et les difficultés apparaissant depuis la mise en œuvre de la loi ;

Comprendre le sens de l'acte d'évaluer ;

Analyser la pertinence des outils d'évaluation ;

Analyser des situations professionnelles en projetant les évolutions nécessaires et l'implication dans le travail en équipe pour qu'elles soient possibles.

📌 CONTENUS

- La loi du 2 janvier 2002 et sa portée dans l'évolution des pratiques professionnelles
- Qu'est-ce que la qualité et son évaluation : interrogations sur les normes, les critères, les procédures, la place des sujets et des professionnels dans le processus en jeu
- L'évaluation : quelles définitions ? quelles fonctions ? quelle actualité ? quels outils ?
- Éduquer, soigner, accompagner, insérer : définitions, conceptions sous-jacentes, responsabilité dans la pratique
- Analyse de la mise en œuvre de la loi dans son contexte professionnel : la hiérarchisation des problématiques rencontrées
- Le travail en équipe
- Les outils d'évaluation et leur cohérence avec les missions, les besoins, les objectifs
- Présentation de situations professionnelles et de scénarios possibles permettant de dépasser les difficultés rencontrées
- Analyse de la portée de son intervention dans une dynamique éducative et/ou thérapeutique

Travailleurs E.S.A.T.

Formation professionnelle

S'entretenir physiquement pour prévenir les accidents, les pathologies osseuses ou musculaires

Découvrir ses potentialités, **s'affirmer** par la pratique d'APSA

Formation en intra. Cette formation a vocation à être mise en œuvre en intra et à évoluer en fonction des besoins identifiés par les équipes des E.S.A.T. Merci de prendre contact avec nous pour en préciser l'organisation, le nombre d'heures et les coûts. **Cette approche est en cohérence avec les missions des établissements ou services, dans le domaine des activités de soutien qu'elles soient à visée professionnelle ou sociale.** Il est souhaitable que des professionnels de la structure assistent à cette formation pour en comprendre l'intérêt et en assurer ensuite la continuité.

La pratique des activités physiques et sportives adaptées comme facteur de prévention et de santé

DÉMARCHE

Les travailleurs en E.S.A.T. utilisent principalement leur corps dans les situations professionnelles, de manière statique ou dynamique. Souvent, ils n'ont pas eu une formation initiale les sensibilisant aux problématiques de prévention et de santé afin de gérer leur « patrimoine » physique et les implications que cela peut avoir sur le plan de la souffrance au travail et de la dynamique psychique de la personne. Comment permettre aux travailleurs en E.S.A.T. de se préserver

dans le domaine de leur santé ? Comment favoriser une « culture corporelle », source d'apprentissages réinvestissables à la fois dans les domaines techniques, dans la prévention mais également contribuant à la découverte de soi, de son rapport aux autres, de son expression ? Comment impliquer chacun d'entre eux dans ces projets afin qu'ils soient ensuite en mesure d'y donner du sens et de poursuivre, en autonomie ce travail, ces pratiques ?

OBJECTIFS

Permettre à chacun de donner du sens aux concepts de santé et de prévention ;

Acquérir des connaissances en anatomie et en physiologie significatives et réinvestissables ;

Apprendre à gérer son potentiel physique en situation de travail ;

S'entretenir physiquement ;

S'engager dans des activités physiques et sportives significatives en fonction de ses capacités, de ses besoins.

PUBLIC

- Travailleurs en E.S.A.T. dans le cadre de leur formation professionnelle
- Professionnels (ETS, moniteurs d'atelier, animateurs) impliqués dans ces projets

CONTENUS

- Qu'est-ce que la santé ?
- Qu'est-ce que la prévention ?
- Anatomie fonctionnelle et physiologie de l'effort (contenus et supports adaptés en fonction des capacités cognitives des stagiaires)
- Reconnaître sa fatigue, ses douleurs et en parler
- Les manutentions et les portages : principes, mises en situation en fonction des postes de travail occupés, auto-évaluation
- L'adaptation du poste de travail
- Les activités support en fonction des capacités du sens donné par le sujet (**activités d'adaptation** pour s'organiser pour soi et gérer sa sécurité ; **activités de revendication de ses capacités** dans une relation à l'autre pour trouver des solutions à plusieurs, pour proposer des hypothèses et les faire vivre, pour découvrir des principes d'action et les investir ; **activités à visée culturelle et esthétique** pour s'exprimer, créer, se représenter, se découvrir et découvrir l'autre)

Formations en partenariat • Escalade

avec la Fédération Française montagne - escalade

Gérer la pratique en sécurité



Escalade - découverte 40 heures

10635FP

7 AU 11 JUIN 2010 • THORIGNÉ-EN-CHARNIE (53)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 295 €

OBJECTIFS

Se perfectionner dans sa pratique pour accéder à des formations qualifiantes

Organiser une pratique d'escalade en sécurité avec des personnes qualifiées

Ce stage est ouvert aux personnes débutantes ou ne grimant pas des difficultés de niveau 5 en tête.

CONTENUS

- Pratique de l'activité : mur, blocs, rocher
- Gestion risque, sécurité, assurance
- Pratique de l'escalade pour faire évoluer son niveau
- Gestion des pratiquants
- Réglementation

Initiateur Structure Artificielle d'Escalade (SAE) 35 heures

10625FP

17 AU 21 MAI 2010 • LAVAL (53)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 250 €

CONTENUS

- Préparation de séances, d'un cycle d'apprentissage
- Conduite et évaluation de séances
- Organisation d'un groupe en SAE
- Expérimentation des différentes formes de travail en SAE
- Notion d'ouverture et de traçage sur SAE et pan
- Connaissance du matériel

- Saut, parade en bloc et pan
- Installer et utiliser des ateliers d'assurance poulie, grimper en tête et assurance dynamique
- Manœuvrer pour descendre en moulinette
- Examen de l'initiateur SAE

PRÉ-REQUIS **Grimper en tête** des voies de niveau 5 en gérant sa sécurité, être titulaire de l'AFPS



Initiateur Escalade 35heures

10630FP

13 AU 17 SEPTEMBRE 2010 • THORIGNÉ-EN-CHARNIE (53)

Coût pédagogique : 950 € • Hébergement en pension complète : 295 €

OBJECTIFS

Animer l'escalade au sein d'une structure spécialisée ;

Gérer un groupe sur site naturel d'escalade aménagé ou sur structure artificielle d'escalade (S.A.E.) : mur, pan ou bloc ;

Comprendre les notions de responsabilité pour savoir dans quelles conditions l'activité peut être encadrée.

PRÉ-REQUIS

Etre apte à grimper, en tête, des voies de niveau 6a en site sportif en gérant parfaitement sa propre sécurité. Ce niveau est validé par la délivrance du passeport bleu par un instructeur escalade

Posséder l'Initiateur SAE (ou l'Animateur S.A.E.) ou avoir suivi une préformation initiateur

CONTENUS

- Les fondamentaux de l'activité
- Méthodologie de préparation d'une séance, d'un cycle de séances
- Organisation de groupe sur site naturel (place, écoute, autonomie, sécurité, ...)
- Préparer un cycle et des séances en fonction d'un objectif
- Conduire et évaluer sa séance
- Expérimenter différentes formes de travail sur site naturel (aménagement des passages, recherche d'éducatifs, utilisation de contraintes, mouvements obligatoires, voies à thème, aménagement de parcours, ...)

- Expérimenter l'apprentissage de l'escalade en tête avec des élèves (parade, assurance dynamique, ...)
- Connaissance du matériel (normes CEN, utilisation, entretien...) et évaluation des ancrages en site naturel.
- Rappel sur les normes de classement des sites et itinéraires, les normes d'équipements et les règles d'encadrement.
- Installer et utiliser un atelier d'assurance poulie, un atelier rappel sur S.A.E. et site sportif d'une longueur.
- Grimper en tête et réchappe en paroi sur broches et plaquettes
- Ecole d'assurance dynamique
- Les paramètres généraux du secours (prévention, alerte...)
- La formation à l'équipement : qualification « gestion et équipement d'un site naturel d'escalade »
- Connaissances du milieu naturel, classement de milieux, interdictions (géologie, protection des rapaces)
- Les sites naturels : démarches pour ouvrir un site d'escalade (autorisations, conventions, actions de la commission des sites).

ÉVALUATION

L'évaluation permet de s'assurer que le candidat maîtrise les compétences minimales pour animer, encadrer et initier, en toute sécurité, un groupe jusqu'à l'autonomie en tête, sur site naturel d'escalade d'une longueur, équipé.